INFOS

NOVEMBRE 2026

NOYAREY.FR

Noyarey

FÊTE DU VILLAGE

TOUTES LES PHOTOS

ASSOCIATIONS

PRÉVENTION INCENDIE

RENTRÉE DES CLASSES

JEUNESSE

CCAS

ACCUEIL *des* Nouveaux Arrivants

BRUNCH

Samedi 12 déc.
de 10h à 12h

Salle sous
la Mairie

Renseignements et inscriptions obligatoires :
p.ribeiro@noyarey.fr

Téléchargez
l'application
mobile

noyarey.fr

Mairie de Noyarey
75 rue du Maupas
04 76 53 82 01

Didier PERRIN
Maire de Noyarey
d.perrin@noyarey.fr

Chères Nucérétaines et chers Nucérétains,

Il y a quelques semaines, nous avons eu le plaisir de partager un bon moment de convivialité à l'occasion de la fête du village.

Je salue l'ensemble des élus mobilisés, des nombreux bénévoles, des agents municipaux ainsi que les associations qui ont contribué à la réussite de ces journées.

Cette nouvelle édition, avec près de 350 repas servis dans la cour de l'école sous un soleil bien présent au rendez-vous, a répondu à l'ambition, dans la continuité du précèdent mandat, de vivre un temps de partage convivial qui renforce les liens entre les habitants de la commune.

La rentrée scolaire été marquée par l'arrivée d'une nouvelle directrice à l'école maternelle. Nous lui souhaitons la bienvenue. Les classes restent chargées, les effectifs étant proches du seuil d'ouverture d'une classe supplémentaire. Cette rentrée est également marquée par le lancement du projet de nouveau restaurant scolaire.

Le forum des associations, qui a eu lieu à Veurey cette année, a permis au tissu associatif d'exprimer toute sa vitalité ainsi que la richesse et la diversité de ses propositions.

A la lecture de ce bulletin, vous pourrez voir combien les actions en faveur de la jeunesse sont importantes à nos yeux. Pour autant les ainés ne sont pas oubliés car le CCAS, renouvelé, leur prête une attention toute particulière.

La fraicheur retrouvée de cet automne ne doit pas nous faire oublier l'été caniculaire que nous avons subi.

Notre commune doit se préparer à faire face aux aléas climatiques et à leurs conséquences parfois dramatiques.

Au-delà des exercices de mise en œuvre du Plan communal (ou intercommunal) de Sauvegarde l'engagement de chacun d'entre nous est important. Aussi il ne faut pas hésiter à rejoindre les rangs de la Réserve Communale.

La situation financière de notre pays dans une conjoncture générale très incertaine ne saurait être sans conséquences sur la gestion et la vie quotidienne des communes mais aussi sur leur possibilité de développement.

Dans ce contexte soyez assurés de l'engagement et de la détermination de votre équipe municipale pour qu'un maximum de projets puisse se concrétiser sur la durée du mandat.

Bonne lecture

SOMMAIRE

p. 4 : Associations
p. 9 : Fête du village2026
p. 12 : Prévention incendie
p. 17 : L'éco de Noyarey
p. 18 : Rentrée scolaire
p. 19 : Runrise
p. 20 : Nouvelle cantine
p. 21 : Jeunesse
p. 23 : Péri-news
p. 24 : Nouveau CCAS
p. 25 : L'Espace de Vie Sociale
p. 26 : Repas ou colis de Noël ?
p. 27 : Nouvel Osthéopathe
p. 29 : Travaux d'été
p. 30 : Parking Poly'Sons
p. 32 : Circulation
p. 33 : Stationnement abusif
p. 34 : Bureaux de vote
p. 35 : Dépenses énergies
p. 36 : Réserve communale
p. 38 : Numéros d'urgences
p. 39 : Libre expression

Les infos des ASSOCIATIONS

Les textes et visuels de ces pages sont rédigés et fournis par les associations, sous leur responsabilité.

NOYAREY c'est toi c'est

Bach'écho

Epicène – édition 2 se déroulera à Polysons et au gymnase de Noyarey, le dimanche 29 novembre 2026, et met à l'honneur le SPORT !

Pour rappel, Epicène est un festival qui questionne les inégalités et qui prône le vivre ensemble.

Le programme - musclé - vous invite à chausser vos baskets et à échauffer vos écoutilles !

Dès 10h, BachéEcho collabore avec deux conteuses, hautement appréciées : Béatrice Charpentier de l'association nucérétaine Parparlottes et Sylvie Dion, conteuse professionnelle.

Un atelier parents/enfants sera, ensuite, animé par nos bénévoles pour décortiquer et sentir, dans le corps, la résonnance des mots.

Pause fraicheur, car nous serons en automne

A 14h, formez des équipes bariolées, et venez vous dépenser et rigoler dans des olympiades atypiques, autour d'épreuves de foot, de basket, de danse, de gym et de vélo !

Et pour clore la journée, à 17h, le festival accueille le collectif Détour 21 pour son spectacle intitulé Agnès. La pièce L'école des femmes de Molière est revisitée en actes modernes et hilarants : entre procès et match de foot !

Tout au long de la journée, Epicène propose aussi :
- Une installation sonore, plurielle, relatant des paroles nucérétaines…
- Des crêpes sucrées !
- Des boissons colorées
- Un espace de rencontre et de lecture
- Un jeu de piste
- Une gratuiterie sportive… (Pour donner, rendez-vous dès le vendredi 27 jusqu'au jour du festival !)

Enfin, et pas des moindres, Epicène accueille, la veille – le samedi 28 novembre – la clôture du festival Puissantes, porté par l'association Feeling.

Une chance ! Un honneur ! Un programme : www.puissantes.org

Pour nous joindre et vous inscrire : *contact@bach-echo.fr*

Claire Patin au 06.72.55.99.27
ou Laura Perrin au 06.20.27.89.02

moi c'est NOUS

Plaisir de lire

Un bel élan de solidarité pour un nouvel éclat
Cet été, la bibliothèque municipale a bénéficié d'un rafraîchissement bien mérité ! Un grand merci à la municipalité pour les travaux de peinture, mais aussi et surtout à toutes les personnes — petites et grandes — qui sont venues nous prêter main-forte.

Déménager les livres, repeindre, puis tout remettre en place et reclasser par ordre alphabétique : une tâche immense menée à bien grâce à la mobilisation et à la bonne humeur de chacun. Grâce à cette belle organisation, la bibliothèque a pu rouvrir ses portes dès le 10 septembre. Encore un immense merci à tous les volontaires pour leur aide précieuse !

Bienvenue à Véronique et présentation de l'équipe
L'équipe s'agrandit ! Nous sommes ravis d'accueillir Véronique Perrin, qui rejoint notre équipe de bénévoles.

Désormais, nous sommes 4 bénévoles à votre service pour vous accueillir et vous conseiller :
- Mardi : 16h45 – 17h45 (hors vacances scolaires)
- Jeudi : 16h45 – 18h45 (y compris pendant les vacances scolaires)

Abonnement : Tarif unique de 10 € par famille.

Accueil des tout-petits
La bibliothèque s'ouvre aux plus jeunes :
- Assistantes maternelles : un accueil dédié est organisé 1 fois par mois.
- Mini-crèche : un projet d'ouverture spécifique est en cours de préparation.

Les projets à venir
De belles animations et nouveautés rythmeront les prochains mois :
- Animations scolaires et culturelles : ateliers en préparation avec M. Château.
- Projet "Boîte à livres" : installation prochaine d'une nouvelle boîte à livres dans la commune.
- Club de lecture Adultes : création d'un espace d'échange et de partage autour de vos coups de cœur littéraires.
- Fêtes de fin d'année : une animation spéciale Noël dédiée aux enfants.

Venez nous rendre visite et découvrir vos futurs coups de cœur littéraires !

A toutes et à tous bonne lecture

UN ENFANT QUI LIT SERA UN ADULTE QUI PENSE
Victor Hugo

Noyarey Aventure

Noyarey Aventure reprend le départ !

Après quelques années en mode « pause » depuis 2021, Noyarey Aventure se relance ! Une nouvelle dynamique … et surtout l'envie de remettre du sport, de la nature et de la convivialité au coeur de l'aventure.

Premier objectif : le 1er mai, avec une journée qui se prépare autour de deux trails adultes et d'une course pour les enfants. De quoi faire courir petits et grands sur les sentiers de Noyarey !

Mais avant de chausser les baskets, on a besoin de vous : coureurs, familles, bénévoles, curieux, futurs adhérents… scannez le QR code et répondez à notre petit sondage pour nous partager vos envies.
Et si vous êtes motivés pour donner un coup de main, proposer des idées ou rejoindre l'aventure : faites-nous signe !

À vos baskets… Noyarey Aventure est de retour !

NOYAREY c'est toi c'est

Don du sang

Vie associative, c'est la reprise.

Lors du forum des associations du 5 Septembre dernier qui se déroulait cette année au stade Pierre Allibe de Veurey, l'Amicale des Donneurs de Sang Noyarey-Veurey était présente dans sa mission d'information et de sensibilisation au don du sang.
Sur le stand, certaines personnes ont répondu à un petit quizz pédagogique (voir ci-dessous)

A votre tour de tester vos connaissances, les réponses sont en fin d'article !

P.S : ne t'inquiète pas, tu as le droit de venir même si tu n'es pas une personne… rousse

Depuis 2025, l'EFS (Etablissement Français du Sang) met l'accent plus particulièrement sur le don de plasma. Il permet entre autres de soigner des patients ayant des maladies auto-immunes, de fabriquer de nouveaux médicaments comme l'albumine, les facteurs anti hémophiliques, et aussi en traumatologie (blessures, fractures...)

Ainsi, de très nombreux patients atteints de maladies chroniques nécessitant souvent une médication mensuelle, sont soignés chaque année grâce aux médicaments produits à partir des protéines extraites du plasma. Cela concerne notamment les personnes atteintes de déficits immunitaires. Certains patients sont directement soignés par des transfusions de plasma associées à celles de concentrés globulaires et de plaquettes comme les personnes en réanimation ou en obstétrique. Le plasma permet également de restaurer le volume sanguin.

Rappelons, qu'en France, le sang permet de soigner 1 million de malades par an, ceci nécessite 10 000 dons de sang par jour.

Et vous, si vous vous décidiez de venir au moins une fois donner un peu de votre temps et contribuer ainsi à sauver des vies ?

Voici les dates des prochaines collectes pour la fin de l'année 2026 et l'année 2027 :

Lundi 19 Octobre 2026	salle des fêtes de Veurey- Voroize
Mardi 15 Décembre 2026	espace Poly'sons de Noyarey
Vendredi 12 Février 2027	espace Poly'sons de Noyarey
Lundi 12 Avril 2027	salle des fêtes de Veurey- Voroize
Mardi 8 Juin 2027	espace Poly'sons de Noyarey
Mardi 10 Août 2027	salle des fêtes de Veurey- Voroize
Lundi 18 Octobre 2027	salle des fêtes de Veurey- Voroize
Mardi 14 Décembre 2027	espace Poly'sons de Noyarey

Horaires de collecte : 16h à 19h30

QUIZZ

1) Combien le corps humain adulte contient-il de litres de sang :
A) 2 Litres
B) 5 Litres
C) 10 Litres

2) Les cellules sanguines sont baignées dans un liquide jaune appelé :
A) Plasma
B) Lymphe
C) Serum Physiologique

3) Quelles sont les cellules du sang chargées de la lutte contre les corps étrangers ?
A) Les Globules blancs
B) Les Plaquettes
C) Les Globules rouges

4) Le transport de l'oxygène est assuré par :
A) Les Plaquettes
B) Les Globules Rouges
C) Les Globules Blancs

5) D'où vient l'origine du mot « Rhésus » ?
A) Du nom du scientifique qui a découvert le système de compatibilité
B) Du nom du singe sur lequel les expériences ont été faites
C) Du nom des antigènes présents sur les cellules qui expriment ce système de compatibilité

6) Quels sont les besoins journaliers en dons du sang en France ?
A) 1000 dons /jour
B) 5000 dons /jour
C) 10 000 dons /jour

7) Entre quel âge et quel âge peut-on donner son sang en France ?
A) Entre début 16 et 80ans révolus
B) Entre début 18 et 80 ans révolus
C) Entre début 18 et 70 ans révolus

8) Combien de fois peut-on donner son sang en France pour une femme ?
A) 3 / an
B) 4 / an
C) 5 / an

9) Combien de fois peut-on donner son sang en France pour un homme ?
A) 4 / an
B) 5 / an
C) 6 / an

10) Combien de fois peut-on donner du plasma en France ?
A) Tous les 8 jours
B) Tous les 15 jours
C) Tous les mois

11) Combien de fois peut-on donner des Plaquettes en France chaque année ?
A) Toutes les 3 semaines
B) Toutes 4 semaines
C) Toutes les 6 semaines

12) Les groupes sanguins ont été découverts par le Dr Landsteiner
A) En 1789
B) En 1850
C) En 1900

13) Les globules rouges sont fabriqués chez l'adulte dans :
A) Les veines
B) La moelle osseuse
C) Les ganglions

14) Combien de temps se conservent les globules rouges :
A) 1 semaine
B) 1,5 mois environ
C) 3 mois

15) Comment s'appelle le prélèvement de sang en utilisant un séparateur de cellules pour sélectionner composants du sang et restituer les autres composants au donneur
A) Le don de sang total
B) Le don de sang en aphérèse
C) Le don de sang sélectif

16) On reçoit sa carte de donneur de sang après :
A) Le 1er don
B) Le 2nd don
C) Le 3eme don

17) Combien y-a-t-il de donneurs de sang en France ?
A) 2 millions
B) 1,7 millions
C) 1,2 millions

18) Quelle est la durée de conservation d'un concentré de plaquettes ?
A) 3 jours
B) 5 jours
C) 10 jours

19) Combien y-a-t-il eu de nouveaux donneurs en 2018 en France ?
A) Environ 100 000
B) Environ 200 000
C) Environ 300 000

20) Dans cette liste de contre-indications au don du sang, un énoncé n'en est pas une :
A) Tatouage depuis moins de 4 mois
B) Soins dentaires depuis moins de 8 jours
C) Poids supérieur à 50kg

Réponses au quizz : 1B ; 2A ; 3A ; 4B ; 5B ; 6C ; 7C ; 8B ; 9C ; 10B ; 11B ; 12C ; 13B ;14B ;15B ; 16B ; 17B ; 18B ;19C ; 20C

moi c'est NOUS

La Croche Do-rée

Une nouvelle année en musique !

L'école de musique de Veurey-Voroize et de Noyarey ouvre cette nouvelle saison sous une nouvelle identité, avec un nouveau nom et un nouveau logo : La Croche Do-rée.

Association locale ouverte à tous, La Croche Do-rée propose un enseignement musical de qualité, dispensé par des musiciens-professeurs professionnels. Que vous soyez débutant ou musicien confirmé, enfant, adolescent ou adulte, chacun peut y trouver sa place et progresser à son rythme dans une ambiance conviviale et bienveillante.

Cette année, la grande nouveauté est l'ouverture d'une classe de basse électrique. Instrument essentiel de nombreux groupes de musique, la basse apporte à la fois rythme et harmonie et occupe une place de choix dans les univers pop, rock et jazz.

Depuis l'an dernier, des **ateliers d'éveil musical** sont proposés pour les enfants de 4 à 6 ans. Grâce à une approche ludique et collective, les plus jeunes découvrent les rythmes, les sons et les instruments tout en développant leur sens musical.

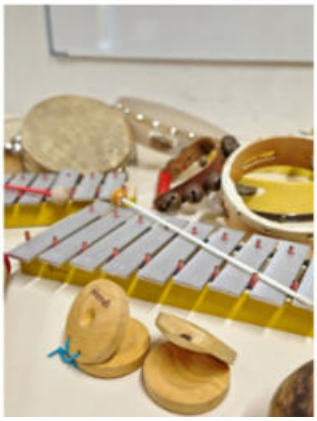

Les élèves peuvent aujourd'hui pratiquer l'un des instruments suivants : basse électrique, batterie, chant, clarinette, guitare d'accompagnement, piano, saxophone ou violon. L'apprentissage instrumental est complété par des cours de formation musicale adaptés au niveau de chacun.

Nouvel horaire pour la chorale adulte : les répétitions ont désormais lieu tous les **mardis de 17 h 30 à 19 h 30.** Le groupe accueille volontiers de nouveaux choristes. Si vous aimez chanter et partager un moment musical dans une ambiance conviviale, n'hésitez pas à nous rejoindre.

L'association réfléchit également à la mise en place de cours de chant individuels, pour les enfants comme pour les adultes, avec la possibilité d'organiser ponctuellement des stages pendant les vacances scolaires.

À noter dès à présent dans vos agendas : **la soirée des Carlton's,** avec dîner et concert, se tiendra le **samedi 30 janvier 2027**. Nous espérons vous y retrouver nombreux pour partager un moment festif et musical.

Photos : Elèves de l'école de musique lors de l'audition 2026

Musicalement vôtre,

La Croche Do-rée
Contact : *ste.musicale.veurey@gmail.com*

Krav Maga Veurey Noyarey

Ça s'est passé chez KMVN

La rentrée s'annonce sportive chez KMVN.
Le 3 septembre, nous avons débuté l'année par le forum des associations où nous avons pu croiser bon nombre des habitants de Noyarey, Veurey et des villages alentours.

Nous en avons profité pour présenter une offre sportive plus étoffée, à découvrir sur notre site : **https://kmvv.netlify.app/**

Et pour la première fois nous avons participé le 20 septembre à la fête du village de Noyarey.

Un évènement où nous tenions à être présente pour ce moment festif et familial dans l'esprit du village. Une belle journée ponctuée par les initiations à notre sport.

Parts de gâteau et barbe à papa pour régaler petits et grands, qui ne se sont pas fait prier !

Enfin 2026/2027 nous intégrons le gymnase de Noyarey avec la mise en place des cours de Krav Maga enfants et ados, ainsi que des cours de boxe, krav fit' et renforcement musculaire.

Vous étiez passé à côté de l'info ?
Vous êtes intéressé par un cours ?
n'hésitez pas à nous écrire à
kmvv38113@gmail.com
pour plus de renseignements.

A bientôt, l'équipe KMVN

NOYAREY c'est toi moi c'est NOUS

APJNV

Une nouvelle aventure pour l'APJNV

APJNV, un acronyme un peu barbare pour désigner le centre de loisirs pour les jeunes de Noyarey et Veurey. Cette structure associative un peu mouvementée ces derniers mois, retrouve des couleurs avec un bureau bénévole renouvelé, l'arrivée tant espéré d'une nouvelle directrice et surtout sa réouverture pour les vacances d'octobre et les prochaines vacances.

Depuis le mois de mai et suite au départ de l'ancien directeur, le nouveau bureau de l'association tout juste désigné a tout fait pour ouvrir la structure cet été. Malheureusement, sans succès ; les candidats diplômés étant tous déjà engagés pour la saison et les contraintes trop nombreuses pour l'association.

L'été a donc été studieux et chargé pour l'équipe du bureau (tous actifs par ailleurs). En même temps que nous faisions connaissance et que les rôles étaient répartis, il a fallu poursuivre la découverte de la structure, rencontrer les élus de Noyarey comme de Veurey, revoir le profil de poste, relancer le recrutement et assurer les entretiens, travailler sur l'organisation et anticiper un éventuel nouvel échec, assurer les déclarations et la gestion administrative, classer et faire du tri… Mais le 4 septembre, l'équipe était récompensée. Nataëlle nous rejoignait dans l'aventure en tant que directrice et première ambassadrice de l'APJNV lors du forum des activités à Veurey pour annoncer la réouverture de la structure à nos jeunes dès le mois d'octobre !

Au moment d'écrire ces lignes, le programme des vacances d'automne est publié et nous espérons qu'il aura beaucoup de succès. Il sera sans doute annonciateur de nombreuses autres activités pour les prochaines vacances, à commencer par celles de Noël (du 28 au 31 décembre), mais également nous l'espérons, les mercredis que ce soit sur Noyarey ou encore sur Veurey et en lien avec le tissu associatif ou les acteurs de nos communes.

apjnv.loisirs@outlook.fr
07 70 48 86 81
www.helloasso.com/associations/apjnv-de-noyarey
apjnv.apjnv
apjnv

Nataëlle Richard Roche, nouvelle directrice de l'APJNV

Depuis quelques semaines, j'ai le plaisir de prendre la direction de l'APJNV. C'est une nouvelle aventure professionnelle pour moi, j'ai l'envie de faire de l'APJNV un lieu où les jeunes se sentent bien, écoutés et à leur place.

Pour moi, travailler avec les jeunes ne se résume pas à leur proposer des activités pendant les vacances. C'est aussi les accompagner dans une période importante de leur vie, leur permettre de découvrir de nouvelles choses, de rencontrer d'autres personnes, de prendre confiance en eux et, petit à petit, de devenir plus autonomes.

J'ai envie que les jeunes puissent être force de proposition, donner leurs idées, monter des projets et faire entendre leur voix. Je pense qu'on apprend énormément en essayant, en se trompant parfois, en découvrant et surtout en faisant les choses ensemble.

Les valeurs que je souhaite apporter à l'APJNV sont donc avant tout l'écoute, le respect, l'autonomie, la curiosité, la créativité et l'ouverture aux autres. J'aimerais que chaque jeune puisse trouver sa place, quelle que soit sa personnalité, ses envies ou ses centres d'intérêt.

Je souhaite également que l'APJNV soit ouverte sur son environnement. Découvrir ce qui nous entoure, rencontrer les acteurs locaux, créer des projets avec d'autres structures et faire vivre nos communes avec les jeunes sont des choses qui me tiennent particulièrement à cœur.

Je suis encore en pleine découverte de la structure, de ses bénévoles, de ses jeunes et leurs familles et de tous ceux qui la font vivre. Mais une chose est certaine : j'ai envie de construire cette nouvelle étape avec eux, en étant à leur écoute et en faisant évoluer l'association au fil de leurs envies et de leurs idées.

J'ai hâte de voir toutes les belles initiatives que nous allons pouvoir imaginer et construire ensemble !

Fête du village 2026

un week-end sous le signe du partage et de la convivialité

Le week-end du 20, la traditionnelle Fête du village a une nouvelle fois illustré toute la vitalité et la chaleur de notre commune. Réunis sous le soleil, les Nucérétains se sont retrouvés nombreux pour partager des moments simples, festifs et fédérateurs.

Un samedi soir rythmé et étincelant
Les festivités ont débuté samedi dans une douce ambiance estivale. Une centaine de personnes a profité du concert gratuit des Mighty Crooks, dont les sonorités calypso ont immédiatement instauré une atmosphère chaleureuse.
En deuxième partie de soirée, plus de 300 spectateurs ont rejoint la plaine des sports pour admirer le feu d'artifice tiré sous des conditions idéales.

Un dimanche dynamique pour toute la famille
Le dimanche a démarré dans la bonne humeur avec le traditionnel défilé déguisé dans les rues du village, rythmé par la fanfare du Réveil Fontainois et une démonstration dynamique de capoeira.

Après l'apéritif offert par la municipalité, le repas convivial a rassemblé les habitants avec 380 repas servis. L'après-midi s'est poursuivi autour de multiples animations gratuites : balades en poney, structures gonflables, tir à l'arc, badminton, mur d'escalade et découverte de la grotte spéleo.

Merci à l'ensemble de nos forces vives !
Un événement d'une telle ampleur repose avant tout sur un engagement collectif fort. La municipalité tient à exprimer toute sa gratitude aux acteurs mobilisés :

- L'association de volley pour la tenue remarquable de la buvette et du snack.
- Le Sou des écoles et le club de Krav Maga pour la confection des crêpes.
- Gilles pour l'animation musicale sur l'ensemble de la journée.
- Les services municipaux, et particulièrement les services techniques, pour leur soutien, leur disponibilité et leur professionnalisme dominical.
- Le groupe « Vie du village » ainsi que l'ensemble des bénévoles pour leur précieuse énergie.

Grâce à l'implication de toutes et tous, la Fête du village demeure ce rendez-vous populaire indémodable.

Rendez-vous l'année prochaine !

PRÉVENTION INCENDIE

Les épisodes de canicule répétés que nous venons tous de traverser ne laissent plus de place au doute : le climat change, et notre végétation en souffre directement. Avec un territoire communal recouvert à plus de 50% de forêts, Noyarey est particulièrement exposée à l'augmentation critique du risque d'incendie.

Le départ de feu survenu cet été au secteur d'Ézy est venu nous le rappeler brutalement : la menace est réelle et à nos portes.

Dans ce contexte, l'Obligation Légale de Débroussaillement (OLD) n'est plus une simple précaution administrative, ni une option : c'est un devoir collectif et une mesure d'urgence pour la sécurité de tous. En cas de sinistre, les pertes et destructions sont toujours dramatiques pour les propriétaires comme pour les occupants. Au-delà des dégâts matériels irréversibles sur les habitations et les jardins, ce sont des pans de notre patrimoine sentimental et de la valeur de nos propriétés qui s'envolent.

Il existe pourtant des actions concrètes et des travaux essentiels pour se protéger des flammes et participer activement à la Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI). Ce dossier spécial vous guide pas à pas pour comprendre la réglementation, identifier vos obligations et appliquer les gestes indispensables pour prémunir votre foyer et préserver notre cadre de vie.

L'autoprotection, la nécessité

Débroussailler votre jardin, traiter les abords de votre habitation, adapter les éléments de construction de votre maison et soigner les opérations d'entretien en avant saison, sont quelques-unes des recommandations essentielles pour assurer la protection des personnes et des biens, mais aussi afin d'épargner une grande partie de votre jardin en cas d'incendie.

L'incendie, une menace pour votre habitation et ses occupants

Habiter à proximité d'une zone combustible, c'est être exposé au risque incendie. Votre propriété peut subir l'arrivée des flammes depuis l'extérieur (feu subit), mais un de ses occupants peut aussi être à l'origine d'un départ de feu (feu induit) qui se propage au-delà de votre lieu de résidence.

Le risque zéro qui n'existe pas !
L'incendie touche à des degrés divers l'ensemble des départements de la région. Dans certains secteurs à risque le feu peut passer en moyenne tous les 25 ans, sans exclure des retours plus fréquents. Près des agglomérations, un feu par an est enregistré pour 10 km².

Un incendie en approche, même éloigné de votre habitation peut vous atteindre par des sautes de feu. Des parties incandescentes sont portées bien au-delà des fronts de feu. Les plus grandes distances enregistrées dépassent les 6 km.

L'incendie, un phénomène à cinétique (développement) ultrarapide. Un incendie peut atteindre des vitesses proches de 5 km/h. Si vous vous trouvez à 100 m du front de flammes, elles vous atteindront en moins d'une minute.

Les départs de feu sont presque toujours localisés à moins de 100 m d'une habitation ou d'une route et la plupart du temps liés à une action d'origine humaine (imprudence, accident, malveillance).

Les flammes sont l'ascenseur du feu. Selon le schéma habituel, un feu débute le plus souvent dans la strate herbacée. Il prend de l'ampleur au contact de la broussaille et des arbustes. Les flammes atteignent facilement les branches basses des arbres puis le feuillage des arbres les plus hauts. Elles transmettent également la chaleur et les fortes températures par rayonnement à l'avant du front du feu. Les fumées sont toxiques et arrivent bien avant les flammes. Elles désorientent très vite et peuvent rapidement causer des malaises et des asphyxies graves.

Le feu "court" plus vite qu'un randonneur. Sa vitesse de propagation peut dépasser les 5 km/h avec des accélérations rapides en fonction du relief. Dans ce cas l'incendie mettra moins de 5 mn pour parcourir 400 m.

Le relief a évidemment une incidence sur la vitesse d'arrivée des flammes. Rappelez-vous qu'un feu se déplace plus vite en pente montante que descendante.

À proximité d'un incendie, vous êtes en danger car vous êtes exposé à des températures et des fumées intenses et à un phénomène ultrarapide.

La panique face à un incendie peut provoquer des accidents mortels. Si au stade de l'éclosion vous pouvez encore agir avec des moyens simples d'extinction, après les premières minutes de l'incendie vous serez très vite débordé.

La végétation, un combustible vecteur de feu à traiter en priorité

Grands ou petits, tous les végétaux de votre propriété doivent faire l'objet d'une attention particulière pour vous protéger du feu.

Avec le dérèglement climatique, les plantes connaissent en été une période de stress hydrique qui les rend plus inflammables et plus combustibles. Chaleur, vent et faible hygrométrie sont les 3 facteurs d'éclosion à prendre en compte.

Les végétaux qui bordent votre habitation sont tous sensibles au feu. Les végétaux d'ornement sont également vecteurs de feu avec des niveaux variables d'une espèce à l'autre.

Leurs positions et leurs distributions dans votre jardin impactent directement la propagation de l'incendie et la puissance des flammes.

Les linéaires de haies sont très dangereux tout comme les espaces en friche et les terrains herbeux dont la puissance calorifique n'est pas à sous-estimer.

Agir sur la végétation

L'obligation légale du débroussaillement (OLD) c'est 3 logiques complémentaires.

1 Abaissement de la masse de combustibles pour réduire la puissance du feu.

2 Réduction de la valeur d'agrégation et de la continuité verticale et horizontale de la végétation pour créer des ruptures de combustible et abaisser les vitesses de propagation.

3 Retrait des arbres, arbustes et plantes d'ornement en contact ou trop proches des parties bâties pour empêcher toute communication de l'incendie à l'habitation.

Au-delà des limites de traitement du débroussaillement (50 m en général), la configuration de la végétation a également toute son importance.

Ce risque d'incendie sera réputé très important si votre propriété est entourée d'espaces arborés et arbustifs denses et compacts avec une structure en continue. À proximité de zones agricoles entretenues le risque sera faible, mais attention au talus herbeux.

ÉVITER LE FEU

Premier traitement : l'accès à votre propriété

Point d'entrée des secours vers l'habitation mais aussi voies empruntées en cas d'évacuation, les voies d'accès et l'accessibilité de votre propriété sont des questions primordiales.

4 points à prendre en compte

1 Visibilité
Les secours hésiteront à s'engager dans une propriété (ou un secteur embroussaillé) sous la menace d'un incendie. Leurs actions seront très délicates s'il n'existe pas de zones dégagées et si les parties de l'habitation s'avèrent peu accessibles et sans possibilité de faire le tour des bâtiments en sécurité.

2 Débroussaillement
Les voies d'accès à votre habitation doivent être impérativement débroussaillées, (disposition obligatoire au regard du code forestier). La profondeur du traitement de 10 m de part et d'autre de la voie peut varier d'un département à l'autre. Certains arrêtés imposent également d'élaguer des branches (jusqu'à 4 m) en surplomb de la bande de roulement. Consultez les sites internet des préfectures.

3 Sécurité des intervenants
C'est par votre portail et le chemin d'accès que les sapeurs-pompiers peuvent parvenir à votre domicile en toute sécurité. C'est aussi en fonction des dégagements qu'ils pourront mener des actions de lutte pour défendre votre secteur et les habitations.

4 Gabarit des voies
L'action des secours ne doit pas être gênée par des accès trop étroits qui empêchent le croisement des véhicules d'intervention. Des aires de retournement leur permettent de faire demi-tour si besoin. Votre portail doit être au bon gabarit : 4 m entre les deux piliers sans travers en partie haute.

Agir sur le combustible, la priorité numéro un !

Pour diminuer l'intensité du feu et limiter sa propagation !

Traiter les végétaux autour de votre habitation, c'est lors d'un sinistre casser la puissance du feu (feu subi) ou éviter qu'un départ de feu dans votre propriété ne prenne trop vite de l'ampleur (feu induit).

Traiter les arbres et tous les autres végétaux est une priorité car ils sont tous le vecteur et l'aliment essentiel du feu.

Le débroussaillement, l'élagage et la coupe de certains arbres permettent de réduire la masse végétale combustible aux abords de votre maison et de rompre les continuités verticales et horizontales dans la végétation, qui permettent au feu de s'étendre.

Si la propriété est conforme à la réglementation, les végétaux conservés seront dans la majorité des cas épargnés par le feu.

La continuité entre les strates des herbes, des arbustes et des arbres est en effet responsable de la propagation des incendies. Par ailleurs, les herbes et les arbustes en stress hydrique sont très inflammables.

En aucun cas, cela signifie la suppression de toute végétation de votre propriété. C'est même l'occasion de réfléchir à un jardin différent et protecteur.

Débroussaillement : les 7 traitements indispensables

Le débroussaillement protège l'habitation et évite la propagation de feux accidentels dans les propriétés situées en forêt ou à proximité.

Sur un terrain parfaitement débroussaillé, le feu passe sans grand dommage et l'intervention des sapeurs-pompiers peut être alors concentrée sur d'autres secteurs stratégiques pour la lutte active contre l'incendie.

1 Supprimer tous les arbres et les branches à moins de 3 mètres de l'aplomb des murs de façade des maisons, c'est mettre votre habitation à bonne distance de la végétation. Les haies doivent subir le même traitement.

2 Éliminer les arbres morts ou dépérissants. Un peuplement trop dense avec des arbres trop proches les uns des autres est souvent synonyme de mortalité importante et d'un état sanitaire médiocre.

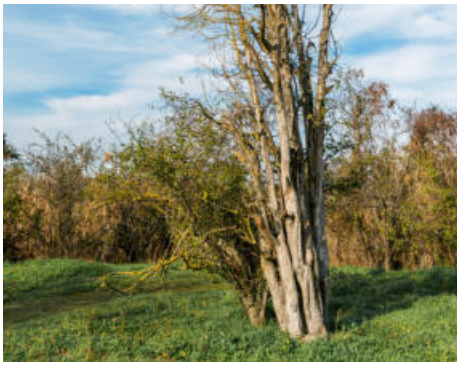

3 Élaguer les arbres. Supprimer toutes les branches basses (souvent mortes) situées à moins de 3 mètres du sol (2 mètres dans certains départements).

4 Laisser au moins 3 mètres entre chaque houppier (partie aérienne d'un arbre située au-dessus du tronc) des arbres dans la zone des 50 mètres, c'est limiter les dangers d'un feu de cime très puissant et toujours très destructeur (2 mètres dans certains départements).

5 Supprimer tous les arbustes sous les arbres à conserver est vivement conseillé. D'une manière générale, arbres et arbustes ne doivent pas occuper plus d'un tiers de la surface à débroussailler. Il vous faut être intraitable avec les espèces les plus inflammables comme les résineux. Les îlots de végétation doivent être bien isolés entre eux (2 m).

6 Ôter la litière sèche (surtout dans les pinèdes) dans un rayon de 10 m autour de la maison.

7 Supprimer les plantes décoratives très inflammables qui courent sur les façades ou les talus proches de la maison. Vous devez être particulièrement vigilant sur les végétaux placés près des ouvertures ou des éléments de charpente apparente.

Qui doit réaliser ces travaux ?

Ces travaux sont à la charge du propriétaire des biens concernés. Le maire en assure le contrôle.

À quelle fréquence ?
Le maintien en l'état des parties débroussaillées est lui aussi obligatoire. Pour cela, des travaux d'entretien sont nécessaires tous les deux ans en fonction de la vitalité de repousse de la végétation.

Sur quelles distances ?
Sur une profondeur minimum de 50 mètres autour des constructions et sur 10 mètres de part et d'autre des voies privées y donnant accès. Sur les communes appliquant un PPRIF la distance peut être portée à 100 m. Pour les accès, certains arrêtés préfectoraux stipulent un élagage à 4 m pour le passage des véhicules d'intervention.

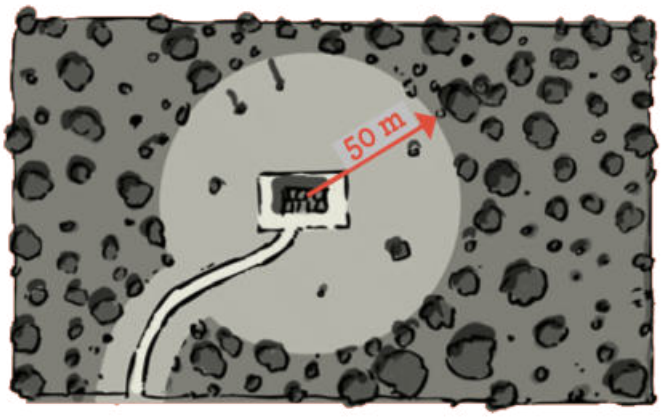

Cas particulier des zones mitoyennes
Si la zone à débroussailler se trouve en partie sur la propriété d'un ou plusieurs voisins, le propriétaire de la construction doit prendre en charge la totalité des travaux.

Si les secteurs à débroussailler se recoupent sur deux propriétés (A et B), le propriétaire A débroussaille chez lui. B prend en charge sa partie. A et B partagent les travaux sur la zone commune.

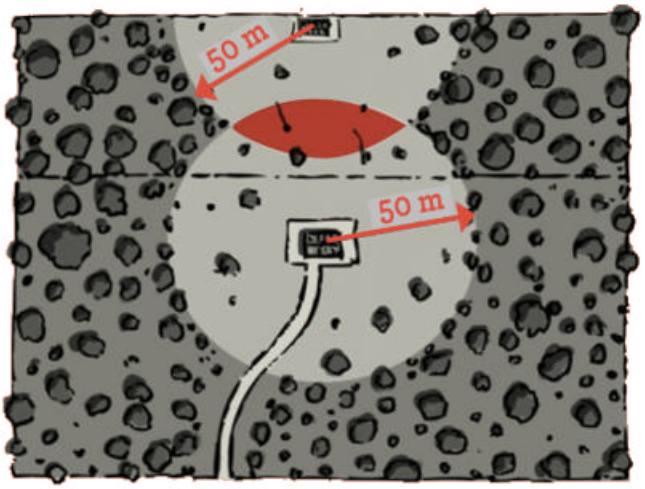

CHAMPS D'APPLICATION

En zone urbaine
(cf. mention du PLU)

Dans ce cas, la totalité de la parcelle doit être débroussaillée, qu'elle soit bâtie ou non.

Légende
- Limite de la zone à débroussailler.
- Limites cadastrales des parcelles et des propriétés.
- Limite de la zone urbaine.

Source : www.prevention-incendie-foret.com

Hors zone urbaine

Le débroussaillement doit être réalisé sur une profondeur de 50 m à partir des bâtiments, même si cette distance dépasse les limites de votre propriété.

Cas particuliers : pour les bâtis et les propriétés situés à la fois en zone urbaine et à l'extérieur, les deux champs d'application se cumulent.

Vous avez besoin de plus de renseignements ?

contactez directement la Police Municipale

police.municipale@noyarey.fr

07.85.69.05.20

Non-respect du débroussaillement : responsabilités et sanctions

Le non-respect du débroussaillement peut vous exposer à des sanctions. Diverses pénalités sont appliquées graduellement…

Les sanctions
Le maire de votre commune assure le contrôle du débroussaillement. Après constat de non-exécution, il adresse au propriétaire une injonction pour réaliser les travaux dans un délai fixé. Passé ce délai, il dresse un procès-verbal de 135 euros et met en demeure le propriétaire de réaliser les travaux.

Si cette dernière reste sans effet, le maire peut faire réaliser les travaux d'office aux frais du propriétaire.

Les agents assermentés de l'État, et depuis peu de la police municipale, peuvent également verbaliser les propriétaires lors de leurs constats de non-débroussaillement. Ils peuvent imposer une astreinte de 30 euros par jour et par hectare.

Mise en cause
En cas d'incendie, la responsabilité d'un propriétaire peut être engagée s'il n'a pas respecté ses obligations de débroussaillement.

Attention aux haies !

Réduire le volume et les linéaires des haies s'impose pour limiter ces dangereux vecteurs de feu.

Les haies sont des "accélérateurs" de feu d'une propriété à l'autre. Les plus combustibles sont celles composées de conifères type "cyprès". Les arbres vieillissants présentent de nombreuses parties mortes et des concentrés de résines qui augmentent leur pouvoir de combustion.

Les haies libres (mélange d'espèces plus ou moins combustibles) et les haies mono-spécifiques n'ont pas la même dangerosité.

Dans les lotissements ou les résidences situés à proximité des massifs, c'est par les haies que l'incendie pénètre en profondeur.

Les haies ne doivent pas présenter un trop grand volume. Largeur, hauteur et distance peuvent être réglementées dans certains départements. En général, la haie doit être plantée à une distance d'au moins 3 m de la maison et moins de 10 m de long (si elle n'est pas séparative (non- mitoyenne), et d'au moins 3 m de la maison et moins de 2 m de haut et de large si elle est séparative (mitoyenne).

Elles ne doivent en aucun cas être en contact direct avec l'habitation car elles se comportent comme des "cordons combustibles".

Conseil. Lors de la plantation, anticipez la croissance de votre haie pour ne pas devoir en réduire la continuité végétale à court terme.

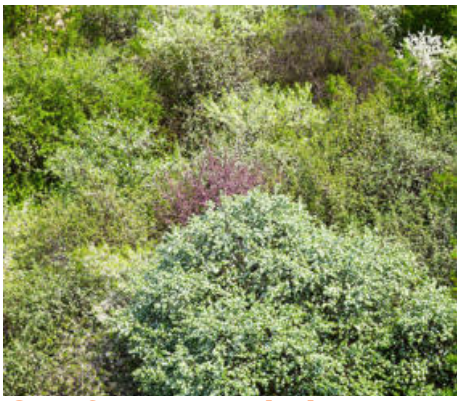

Que faire des végétaux coupés ?

L'élimination des branches et arbustes coupés est vivement préconisée pour ne pas stocker dans votre jardin des éléments combustibles qui pourraient s'amonceler.

Vous pouvez broyer sur place les produits de taille avec du matériel adapté. Le résultat très fin de ce broyat se compostera rapidement.

Évacuer les végétaux coupés vers une déchèterie est une alternative positive quand les volumes à traiter sont importants.

Les bois coupés de fort diamètre pourront être utilisés (ou donnés) pour bois de chauffage.

Cet automne, broyez du vert !

Mulching, paillage, prêt de broyeurs à végétaux

L'automne arrive prochainement et votre jardin va changer de rythme. Feuilles mortes, tailles de haies et dernières tontes sont autant de ressources précieuses pour votre jardin. Plutôt que de les évacuer, pourquoi ne pas les valoriser sur place ? Paillage, tonte mulching, emprunt gratuit d'un broyeur auprès de la Métro : rappel sur les gestes simples qui permettent de protéger et d'enrichir naturellement les sols tout en réduisant les résidus végétaux en déchèterie.

Le paillage

Le broyat de bois est une ressource pour enrichir vos sols et votre jardin, notamment en pratiquant le paillage. Cette technique simple consiste à étaler au pied des plantations (arbres, buissons, fleurs, potager…) sur quelques centimètres d'épaisseur, des copeaux de bois, de la paille, des feuilles mortes ou encore des tontes d'herbe.

En automne, le paillis protégera les racines de vos plantes contre les gelées de l'hiver. Cela limite également la pousse d'indésirables, réduit l'évaporation et conserve l'humidité. Enfin, le paillage protège et nourrit le sol naturellement grâce à la dégradation de ces végétaux. En plus, en broyant directement les branches sur place, **vous évitez les allers-retours en déchèterie.**

Comment broyer ?

Pour les feuilles mortes et tailles de haies, vous pouvez utiliser votre tondeuse comme broyeur. Tous les résidus végétaux peuvent être facilement broyés à la tondeuse jusqu'à 1 cm de diamètre. Faites un tas de vos petites branches et passez dessus avec votre tondeuse en surélevant les roues avant, puis en les abaissant.

Empruntez un broyeur !

Pour les plus gros branchages (jusqu'à 8cm de diamètre), la Métropole, en lien avec la commune de Noyarey, met à disposition des habitants des broyeurs thermiques sur remorque sur réservation uniquement.

Pour plus de renseignements
et réservations,
rendez-vous sur le site de la Métropole,
page « Réserver un broyeur »
www.grenoblealpesmetropole.fr
ou sur le QR Code :

L'ÉCO de Noyarey

rencontres avec les entreprises nucérétaines

GO VÉLO

La réparation de cycles s'invite à votre domicile !

Récemment installé à Noyarey avec son épouse, David Gonneau y a lancé GO-VELO, un service de réparation et d'entretien de vélos itinérant.

Pouvez-vous vous présenter et nous raconter ce qui vous a amené à créer GO-VELO à Noyarey ?

Originaire de Lorraine, j'ai travaillé pendant 12 ans au Québec en tant qu'ingénieur mécanique en bureau d'études. Après ces années à l'étranger, le retour en France s'est imposé pour nous rapprocher de nos proches. Mon épouse a trouvé un poste à Grenoble et nous avons eu le coup de foudre pour Noyarey, un magnifique village où nous avons posé nos valises.

Ce retour était aussi l'occasion d'une reconversion professionnelle. Passionné par le vélo et la mécanique, je voulais un métier de terrain, au grand air. J'ai donc suivi une formation qualifiante pour obtenir le diplôme de Technicien Vendeur de Cycle, complété par une certification professionnelle Bosch pour intervenir sur les vélos à assistance électrique (VAE).

Comment s'organise une intervention pour les habitants de la commune ?

Le principe est très simple : les clients me contactent par téléphone, email ou via mon site internet pour m'expliquer leur besoin. Nous convenons d'un rendez-vous directement à leur domicile.

Sur place, j'effectue un diagnostic complet du cycle et établis un devis. Si les réparations sont faisables directement, je les réalise dans mon atelier mobile. Si le client manque de temps ou travaille, je peux également emporter le vélo chez moi, réaliser l'entretien dans la journée et le lui ramener prêt à rouler.

Quels types de vélos et de prestations prenez-vous en charge ?

J'interviens sur absolument tous les vélos : VTT, vélos de route, vélos d'enfants, VAE ou vélos urbains. Cela va du simple réglage de dérailleur à l'assemblage complet d'un vélo acheté sur internet.

Je propose trois formules d'entretien :

- Une révision mineure : vérification des serrages au couple, pression des pneus, réglage du dérailleur.
- Un entretien intermédiaire : nettoyage complet de la transmission, entretien du jeu de direction, contrôle et réglage des freins.
- Un forfait intégral : démontage et remontage complet, idéal pour les vélos sollicités comme les vélos de descente.

En quoi un entretien régulier est-il indispensable pour la sécurité ?

Les freins et la transmission sont des organes vitaux. Sur nos routes et nos chemins en pente, des plaquettes ou des patins usés deviennent vite très dangereux. De même, une chaîne mal entretenue s'allonge et risque de casser nette lors d'un effort en montée. Confier son vélo à un professionnel garantit de rouler en toute sérénité, qu'il s'agisse de ses déplacements quotidiens ou des sorties des enfants.

Comment GO-VELO s'inscrit aussi dans une démarche écoresponsable ?

De très nombreux vélos ont été achetés ces dernières années. Plutôt que de pousser à l'achat de matériel neuf, je privilégie la remise en état et le réemploi. C'est plus économique pour le pouvoir d'achat et bien meilleur pour l'environnement. Je rachète également des vélos d'occasion abîmés pour les rénover entièrement et les proposer à la revente dans un état proche du neuf.

Proposez-vous également vos services aux entreprises locales ?

Tout à fait ! Je propose d'intervenir directement au sein des entreprises (notamment sur le secteur d'Actipole) sur une demi-journée ou une journée entière. Les salariés viennent au travail à vélo, je réalise la révision pendant

leurs heures de bureau, et ils repartent le soir avec un matériel révisé. J'invite d'ailleurs les dirigeants et salariés intéressés à me contacter.

Un dernier mot pour inciter les habitants à se remettre en selle ?

Nous avons la chance de bénéficier d'un cadre exceptionnel et de superbes pistes cyclables à proximité directe du village. Si vous hésitez à ressortir votre vélo du garage par peur du coût de la remise en état, n'hésitez pas à demander un devis : réparer un vélo coûte souvent bien moins cher qu'on ne le pense !

Infos pratiques

Site internet : *www.go-velo.fr*
Téléphone : 06 13 56 26 69
Email : *dav.gonneau@gmail.com*

Une rentrée scolaire sous le soleil !

249 enfants ont fait leur rentrée dans les écoles de Noyarey en septembre. Une rentrée placée sous le signe de la continuité, avec des équipes enseignantes stables, une nouvelle direction à l'école maternelle La Coccinelle, Madame ZARLI, et une équipe périscolaire mobilisée pour proposer aux enfants de nouveaux projets tout au long de l'année.

Cette année, 173 élèves fréquentent l'école élémentaire Le Mûrier, de la grande section maternelle au CM2, et 76 élèves sont accueillis à l'école maternelle La Coccinelle, de la petite à la grande section.

Tous les élèves de grande section bénéficient de temps de classe dehors, une approche pédagogique qui permet de développer les apprentissages autrement, au contact de leur environnement.

Le périscolaire : apprendre, découvrir et grandir autrement
Le temps périscolaire fait pleinement partie de la journée de l'enfant. À Noyarey, les équipes accueillent les enfants le matin, durant la pause méridienne et après la classe, sur inscription.

Cette année, une équipe de 20 animateurs accompagne les enfants au quotidien. Avec une nouvelle organisation et de nouveaux outils, l'équipe poursuit le travail engagé l'année dernière tout en développant de nouvelles propositions.

L'objectif reste le même : offrir aux enfants des temps de loisirs de qualité, dans un cadre bienveillant et sécurisant, tout en favorisant leur autonomie, leur curiosité et le plaisir de partager avec les autres.

Des projets toute l'année
Les animateurs seront à l'initiative de nombreux projets et pourront également faire appel à des intervenants extérieurs pour faire découvrir de nouvelles pratiques aux enfants.

Au programme cette année :
PeriNews
Le journal réalisé avec et pour les enfants du périscolaire poursuit son aventure. Une manière de donner la parole aux enfants et de valoriser leurs projets et leurs réalisations.

Langage des signes
Une découverte ludique pour communiquer autrement et sensibiliser les enfants à différentes formes de communication.

Sécurité routière
Des activités pour apprendre les bons réflexes et mieux comprendre les règles de sécurité dans les déplacements du quotidien.

Les droits de l'enfant
Des temps de sensibilisation pour permettre aux enfants de mieux connaître leurs droits et de réfléchir à la place de chacun dans la vie collective.

Un spectacle de fin d'année
Un projet collectif qui permettra aux enfants de présenter le fruit de leur travail et de partager un moment convivial avec les familles.

Et ce n'est que le début !
De nouveaux projets viendront enrichir ce programme tout au long de l'année, en fonction des envies des enfants et des propositions des équipes.

Construire ensemble une continuité éducative
Au-delà des temps scolaires et périscolaires, la Ville souhaite renforcer la cohérence des actions menées en direction des enfants et des jeunes.

En collaboration avec les différents acteurs éducatifs de Noyarey et de Veurey-Voroize, la commune souhaite construire un environnement éducatif cohérent, permettant à chaque enfant et à chaque jeune de grandir, s'épanouir et trouver sa place dans un cadre serein et bienveillant.

Plusieurs démarches vont ainsi être engagées cette année.

Un nouveau Projet éducatif de territoire

Le Projet éducatif de territoire (PEDT) va être entièrement repensé afin de définir collectivement les grandes orientations éducatives pour les prochaines années. Parents, enfants, jeunes, animateurs, enseignants, représentants de l'État et de la Ville seront invités à participer à cette réflexion.

L'objectif ? Construire ensemble une politique éducative qui réponde au plus près aux besoins des enfants, des jeunes et des familles.

Les premiers ateliers collaboratifs débuteront en novembre. Ils permettront à chacun de partager ses idées, ses expériences et ses attentes afin de faire émerger des priorités communes.

Des règles communes pour mieux accompagner les enfants

Autre projet important : la création d'une charte éducative scolaire et périscolaire commune avec Veurey-Voroize. À la suite de l'évaluation menée dans les écoles, les équipes enseignantes et périscolaires travaillent ensemble afin de définir des repères partagés.

L'objectif est simple : permettre aux enfants de retrouver une continuité dans les règles et les attitudes attendues, qu'ils soient à l'école, sur les temps périscolaires ou au sein des accueils des Petits Malins.

Cette démarche permettra également de renforcer le dialogue et la coopération entre les différents professionnels qui accompagnent les enfants au quotidien.

Une année pour construire, expérimenter et partager

Cette rentrée ouvre ainsi une nouvelle étape pour le service Enfance et Jeunesse de Noyarey.

De nouveaux projets, de nouvelles collaborations et surtout une volonté commune : accompagner les enfants et les jeunes dans leur parcours, en donnant à chacun les moyens de grandir, de s'exprimer et de s'épanouir.

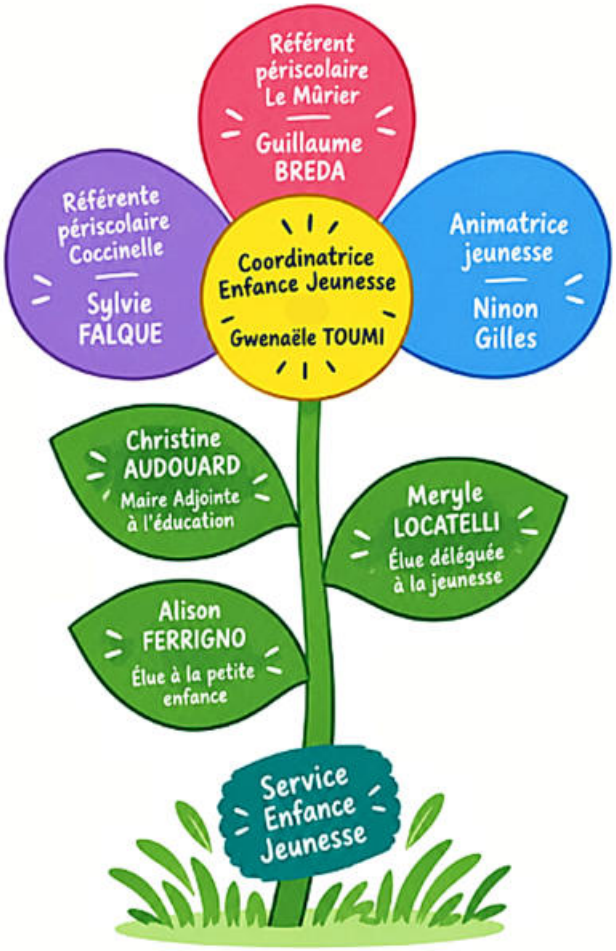

Première en France : la Runrise a fait vibrer Noyarey pour Octobre Rose

Début octobre, dès les premières lueurs du jour, une énergie toute particulière a gagné les rues de notre commune. Noyarey a eu l'honneur d'accueillir la toute première édition française de la Runrise, un concept novateur mêlant course à pied, musique et bien-être. Près de 300 Nucérétains et coureurs des environs ont répondu présent, prouvant avec enthousiasme que le sport sait rassembler et fédérer.

Une expérience conviviale au rythme de la musique

C'est dès 6h45, sur le parking de l'Espace Charles de Gaulle, que l'événement a pris son envol dans une atmosphère à la fois festive et chaleureuse. Casque sans fil sur les oreilles pour suivre le DJ set diffusé en direct, chacun a pu parcourir les 5 kilomètres du tracé à son rythme, au son d'une programmation dynamique.

Après l'effort, le réconfort et le partage sont restés à l'honneur :

- Un moment gourmand : un petit-déjeuner convivial a été offert à l'ensemble des participants franchissant la ligne d'arrivée.
- Détente et récupération : un cours de pilates guidé a permis à chacun d'étirer ses muscles et de conclure la matinée en douceur.
- Souvenirs partagés : une borne photo a immortalisé les sourires de ce rassemblement matinal.

La solidarité au cœur de la démarche

Au-delà du plaisir partagé et du dynamisme sportif, ce rassemblement revêtait une dimension humaine et solidaire essentielle. Organisée dans le cadre d'Octobre Rose, cette édition permettra de reverser l'intégralité de ses bénéfices à l'Institut Alpin du Sein, contribuant ainsi à l'accompagnement des femmes touchées par le cancer du sein et au soutien de la recherche.

La municipalité adresse ses plus vifs remerciements aux organisateurs de Runrise France, aux bénévoles engagés, ainsi qu'à l'ensemble des Nucérétains pour leur participation exemplaire et leur belle humeur.

Nouvelle Cantine

Un investissement fort pour la commune

Le projet de nouveau restaurant scolaire a été initié en 2022 à la suite d'un constat : la cantine actuelle est devenue trop petite.

Si les effectifs scolaires de Noyarey restent stables — oscillant entre 235 et 245 élèves sur les six dernières années —, les habitudes des familles, elles, évoluent. En quelques années, les inscriptions à la pause méridienne ont bondi de plus de 40 %. Une étude prospective menée avec l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG) confirme la pérennité de cette tendance : nos écoles restent dynamiques et la fréquentation du périscolaire s'installe dans la durée.

Améliorer le confort et préserver la santé de tous
Face à ce constat, la municipalité s'engage pour offrir aux enfants un temps de repas plus calme, plus reposant et véritablement bénéfique avant de reprendre la classe.

Ce projet s'articule autour d'une innovation majeure, la mise en place d'un système de type self.

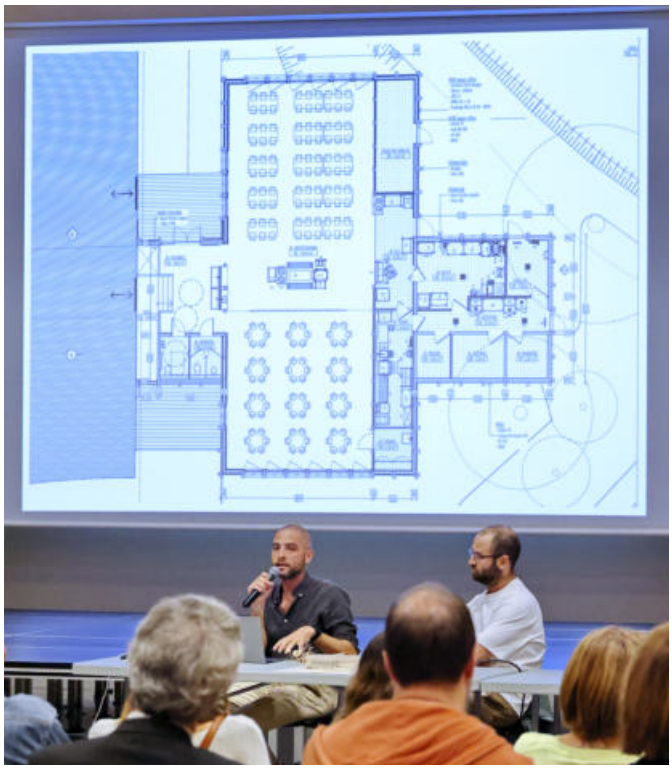

Ce choix permettra :
Aux enfants, de gagner en autonomie dans une ambiance acoustique et ambiante apaisée.

Au personnel municipal, d'améliorer leurs conditions de travail en prévenant les troubles musculo-squelettiques (TMS) liés aux manutentions répétées (comme le dressage quotidien des tables).

À l'équipe éducative, de retrouver des élèves plus sereins et concentrés l'après-midi.

Un projet co-construit avec l'ensemble de la communauté éducative
Pour concevoir un équipement parfaitement adapté aux usages de chacun, la collectivité a fait le choix d'une concertation approfondie. Enseignants, directrices d'écoles, agents du périscolaire, de la cantine et de l'entretien, ATSEM, Délégué Départemental de l'Éducation Nationale (DDEN), représentants des parents d'élèves et élèves délégués eux-mêmes ont tous été associés aux réflexions.

Chronologie d'un projet structurant
2022 : Étude démographique prospective (AURG).

2024 : Lancement de la mission de programmation, grande phase de concertation et établissement du diagnostic pour fixer les besoins précis du futur bâtiment.

Été 2025 : Lancement du marché public de maîtrise d'œuvre.

2026 : Réalisation des études de maîtrise d'œuvre.
Travail mené avec un groupement d'experts (architectes, acousticiens, cuisinistes, spécialistes de l'énergie et de la construction).

Choix d'implantation validé.

Avant-projet en cours et dépôt du permis de construire en octobre 2026.

Été 2027 : Démarrage des travaux.

Été 2028 : Livraison du nouveau restaurant scolaire.

Rétrospective d'un été sous le signe de la jeunesse

Cet été, les jeunes Nucérétains ont pu profiter de plusieurs initiatives, entre soirées sportives, moments de partage et premières expériences professionnelles.

Les Jeudis de l'été : se retrouver et partager
Trois soirées gratuites ont été proposées sur la Plaine des Sports aux jeunes de 11 à 17 ans de Noyarey et Veurey, avec une idée toute simple : se retrouver, profiter des longues soirées d'été et partager un bon moment ensemble.

Pétanque, badminton, volley… chaque jeudi, une activité différente était proposée, avant de terminer la soirée autour d'un repas partagé.

Une formule simple et conviviale, imaginée spécialement pour cet été qui a permis de maintenir des temps de rencontre et proposer une alternative aux jeunes durant cet été où l'APJNV (l'association pour les jeunes de Noyarey et Veurey) n'a malheureusement pas pu ouvrir ses portes.

Des jobs d'été pour mettre la main à la pâte
Cet été a aussi été l'occasion pour six jeunes de découvrir les coulisses de leur commune à travers les jobs d'été.

Deux d'entre eux ont accompagné le service entretien dans le nettoyage de fin d'année des écoles et de la cantine.

Quatre autres ont rénové le club House du tennis encadré par un professionnel de synergie.

L'occasion de découvrir le quotidien des agents municipaux, de travailler en équipe, mais aussi de participer très concrètement à l'entretien et à l'amélioration des équipements de la commune. Et l'expérience ne s'arrête pas avec l'été ; deux jeunes ont également été recrutés pour les vacances d'automne au service entretien.

Des jobs vacances seront proposés chaque année aux jeunes de 16 et 17 ans pendant l'été, aux vacances d'automne et de printemps. Surveillez la communication si vous êtes intéressés.

Et on ne vous oublie pas ! un nouveau service jeunesse pour vous informer et vous accompagner

L'été est terminé, mais les projets pour la jeunesse, eux, continuent !

À compter du 1er octobre, une nouvelle agent en apprentissage rejoindra l'équipe municipale pour se consacrer au développement du service jeunesse et devenir un nouvel interlocuteur pour les jeunes de Noyarey.
(voir interview page suivante)

Une recherche de stage ou d'emploi, une question concernant la scolarité, l'orientation ou la santé, un projet à construire ou simplement besoin d'un renseignement ?

Le service jeunesse est là pour écouter, informer, orienter et accompagner les jeunes dans leurs démarches et leurs projets. Il sera également un espace pour faire remonter leurs envies et leurs idées et les aider à les concrétiser.

Venez rencontrer les équipes Jeunesse à la Maison des Associations tous les jours de 9h30 à 18h

Et pour passer de la parole aux actes, la commune propose **deux places de stage de troisième** au sein de ses services. Une occasion pour deux jeunes Nucérétains de découvrir le fonctionnement d'une collectivité, ses différents métiers et le quotidien des agents municipaux.

Le BAFA, ça continue aussi
Cette année, les 5 aides au financement du BAFA proposées par la commune ont trouvé preneur. Les financements sont donc complets pour 2026, mais le dispositif sera renouvelé : rendez-vous en 2027 pour les prochaines candidatures !

Envie de faire entendre votre voix ? Le CMJ vous attend !
Les candidatures pour rejoindre le Conseil Municipal des Jeunes (10-17 ans) sont ouvertes pour lancement début 2027. L'occasion de proposer ses idées, d'échanger avec d'autres jeunes et de participer à des projets concrets pour Noyarey.
Vous êtes intéressés ? Venez nous rencontrer.

Service enfance Jeunesse de Noyarey
enf.j@noyarey.fr

Noyarey Jeunesse passe en mode Insta !
Le service Enfance-Jeunesse de la commune ouvre son tout nouveau compte Instagram ! Retrouvez au quotidien :

- Les coulisses du périscolaire, de la cantine et des accueils de loisirs.
- Les programmes d'activités, sorties et stages des vacances.
- Les informations utiles et rappels d'inscriptions pour les parents.
- Les moments forts des projets portés par nos enfants et ados.

Abonnez-vous dès maintenant pour ne rien manquer de la vie jeunesse à Noyarey

@jeunesnoyarey
www.instagram.com/jeunesnoyarey

À très vite sur le fil !

Rencontre avec Ninon Gilles un nouveau souffle pour la jeunesse nucérétaine !

Dans le cadre de son engagement en faveur du vivre ensemble et de la vie locale, la commune de Noyarey renforce son équipe dédiée à la jeunesse. Nous sommes allés à la rencontre de Ninon Gilles, nouvellement arrivée au sein du service municipal, qui entame son alternance en BPJEPS.

Bonjour Ninon, peux-tu te présenter en quelques mots, nous dire quel est ton parcours et ce qui t'a donné envie de rejoindre Noyarey ?

Ninon Gilles : Bonjour ! Je viens de Bretagne et je suis une grande amoureuse de la nature, et plus particulièrement de la montagne, ce qui m'a poussée à m'installer dans la région.

Côté parcours, après un bac littéraire option art, j'ai exercé pendant six ans dans le bâtiment, dont trois ans à mon compte comme peintre décoratrice d'intérieur. C'était une expérience très riche, mais j'ai ressenti le besoin de me réorienter vers un domaine plus centré sur l'humain et les relations sociales, loin de la recherche de rentabilité financière. J'ai donc passé mon BAFA, fait une première saison auprès d'enfants à Briançon, et je prépare aujourd'hui un BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport) en alternance sur deux ans au sein de la Mairie de Noyarey.

Concrètement, quelles vont être tes principales missions au sein de l'équipe municipale ?

N.G. : Ce qui m'a séduite dès mon premier entretien, ce sont les valeurs portées par la commune et la diversité des actions proposées. Mes missions sont très larges : je suis présente sur le temps périscolaire, mais je suis aussi l'interlocutrice directe des jeunes pour leurs projets.

J'ai trouvé une équipe et des élus très impliqués, animés d'une belle énergie collective. C'est extrêmement motivant pour construire de beaux projets au quotidien !

Tu deviens un nouvel interlocuteur privilégié pour les jeunes Nucérétains. Comment souhaites-tu créer du lien avec eux et recueillir leurs idées ?
N.G. : Le public va de 14 à 25 ans, ce qui rassemble des attentes très différentes. Il faut donc adapter nos moyens de communication :

- Sur le terrain : Ma présence directe au village, à l'école et lors des animations sera essentielle.
- Par le dialogue : Les jeunes pourront m'appeler ou prendre rendez-vous directement avec moi en mairie.
- Grâce au numérique : Nous utiliserons les outils digitaux adaptés à leurs usages pour faciliter les échanges et recueillir leurs envies.

Y a-t-il des projets ou des thématiques qui te tiennent particulièrement à cœur de développer au village ?

N.G. : En observant les enjeux locaux, j'ai choisi de travailler plus particulièrement sur la thématique de la mobilité. C'est un sujet complexe pour les jeunes en milieu semi-rural, et il y a de belles réflexions à mener pour faciliter leurs déplacements et leur autonomie.

Si tu devais adresser un message aux jeunes de Noyarey et à leurs familles, que leur dirais-tu ?

N.G. : Je leur dirais que pour moi, la jeunesse représente l'avenir et l'espoir. N'hésitez pas à venir à ma rencontre : chaque question, chaque idée ou chaque projet sera toujours accueilli à bras ouverts !

Ninon Gilles
Animatrice Jeunesse
04 76 53 73 74
n.gilles@noyarey.fr

Service Enfance-Jeunesse

N°1 : Octobre 2026

LE PERI-NEWS

JOURNAL DES ENFANTS

Extrait du journal réalisé par les enfants du périscolaire et publié par le service enfancejeunesse

Nouvelle année pour notre journal et nouvelle équipe de reporters !

La rétrospective

Que s'est-il passé au périscolaire ?

Depuis le début de l'année scolaire, ça bouge au périscolaire !
Voici quelques temps forts de nos projets

Spectacle Tiziano

Cette année commence fort pour les CM1 et CM2 ! Nous avons eu la chance d'assister à un spectacle de la Compagnie Main Gauche. Mêlant chants, musique et art du cirque, nous avons découvert Tiziano qui nous a conté sa vie. Les enfants ont beaucoup aimé !

Les ateliers langues des signes ont débarqué au périscolaire les jeudis midi

Depuis le début du mois de septembre une intervenante fait découvrir aux enfants la langue des signes et le monde des sourds et mal entendants. A cette occasion un petit livret est en cours de réalisation pour que les enfants puissent garder un petit souvenir !

Atelier de jonglage Festival Noya'Burn :

Les enfants accueillis au périscolaire du soir ont eu la chance de s'initier au jonglage grâce à deux artistes présents au festival Noya'burn.

Dernières actualités

Une nouvelle organisation !
Le périscolaire se réorganise pour offrir aux enfants une expérience avant et après l'école adaptée à leurs besoins, leurs envies et pour créer des projets qui leur ressemblent.

Une équipe et une salle pour chaque groupe :
Tiffanie, Florence, Romane sont référentes des CM en salle Audio.
Cindy, Marie-Hélène, Nezha, Meïssa, Magalie sont les référentes des CE en salle périscolaire.
Clara, Laetitia, Guillaume sont référents des GS/CP en bibliothèque.
Coté sport ça bouge aussi Céline et Mathis accueillent les CM les lundis et vendredi et les CE les mardis et jeudis.

Côté cantine :
Les enfants sont répartis comme suit :
Les GS/CP déjeunent au premier service pour leur permettre de mieux respecter leur rythme. Les plus grands mangent au second service.

Du changement : « Le baromètre du bruit »
Les animateurs ont proposé de (re)mettre en place un « baromètre du bruit », qui a pour objectif d'aider les enfants à prendre conscience du niveau sonore et à apprendre progressivement à le réguler. Cet outil comporte plusieurs niveaux de graduation : vert, jaune, orange et rouge.
Afin de rendre cette démarche ludique et de favoriser l'implication des enfants, un système de défis peut être proposé lorsque le thermomètre atteint le niveau rouge. Ces défis n'ont pas vocation à constituer une punition ou une sanction, mais à créer une dynamique collective et à sensibiliser les enfants de manière ludique à la gestion du bruit.

Nouvelle équipe au CCAS !

De gauche à droite : Nathalie Goix, Martine Fey, Marie Rose Eloire, Prazeres Ribeiro, Nelly Janin Quercia, Romain Briant Buisson, Pascal Chaudière

Le CCAS est composé d'élus et de bénévoles.

Les élus
Président : le Maire, Didier Perrin
Vice-présidente : adjointe au vivre ensemble et aux affaires sociales, Nelly Janin Quercia
Romain Briant Buisson, adjoint délégué aux associations et aux sports
Pascal Chaudière, conseillé délégué à la vie économique
Prazeres Ribeiro, conseillère déléguée aux animations du village
Bénédicte Guillaumin, élue de la minorité

Les bénévoles
Rose Marie Eloire, Célia Gnesotto,
Nathalie Goix, Martine Fey, Michele Lapalus

Didier Perrin

Bénédicte Guillaumin

Michelle Lapalus

Célia Gnesotto

Le CCAS c'est quoi ?

Le CCAS (Centre communal d'action sociale) est le service public social de la commune, chargé d'informer, orienter et accompagner les habitants sur les aides et actions sociales de proximité. Il met en œuvre les aides locales décidées par les élus (secours, aide alimentaire, prêts, etc.). Il anime aussi des actions de prévention et de lien social (lutte contre l'isolement, accès aux loisirs, adaptation du logement). Dirigé par un conseil d'administration présidé par le maire, il est obligatoire dans les communes de 1 500 habitants et plus. Il ne verse pas le RSA et n'attribue pas les logements sociaux, mais il aide à constituer les dossiers et oriente vers les bons interlocuteurs. Tout habitant peut s'adresser au CCAS pour obtenir des informations, un accompagnement dans ses démarches ou une aide locale en cas de difficulté.

Nos actions fixes

- Pour favoriser le lien social : Organisation du Repas de noël des séniors et des colis de noël, thé dansant.
- Pour soutenir les familles financièrement : aide aux adhérents d'asso et aux voyages scolaires, mutuelle communale, bon alimentaire.
- Bien vieillir chez soi : portage des repas, suivi des personnes isolées, gestion du plan canicule, Conventionnement avec Digi38 (habitat partagé).
- Soutien de vos droits : écrivain public.
- Le handicap : travail avec Dépann'famille (soutien aux familles).
- La solidarité : initiation aux gestes qui sauvent et aux défibrillateurs.

Les actions ponctuelles menées durant 2020-2026
Self défenses pour les femmes, initiation à l'informatique, ateliers psychologie positive, ateliers communication bienveillante, atelier prévention des chutes.

Nos envies pour le futur
Mise en place de Self défense, poursuite des ateliers de communications bienveillante, initiation au langage des signes, conférences, prévention routière, café des aidants, repère café... cette liste est non exhaustive !

L'EVS : l'espace de vie sociale
Démarrage très prochainement.
Un espace de partage, de rencontre et de plaisir d'être ensemble, au programme, thé- café, jeux, animations, musiques, discussions, sorties, visites… un programme à co-construire

Ouvert à tous, les amateurs de belote sont les bienvenus, comme les fans de jeux, et de papoti-papota ! Restez informés pour ne pas rater l'inauguration, salle sous la mairie
A bientôt !

Prochainement à Noyarey

découvrez votre nouvel Espace de Vie Sociale !

Un nouveau souffle pour le vivre ensemble à Noyarey

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Noyarey a le plaisir d'annoncer le lancement prochain d'un tout nouveau projet au cœur de notre village : l'Espace de Vie Sociale (EVS).

Un lieu ouvert à toutes et à tous !
Contrairement aux idées reçues, ce rendez-vous n'est pas réservé qu'aux séniors. Enfants, jeunes, parents, actifs, retraités : l'Espace de Vie Sociale s'adresse à l'ensemble des Nucérétains, sans distinction d'âge !

L'objectif est simple : favoriser les rencontres intergénérationnelles, rompre l'isolement et partager de vrais moments de convivialité.

Ce qui vous attend chaque semaine :
Très prochainement, nous vous donnerons rendez-vous tous les jeudis après-midi, de 14h à 17h. Au programme :

- **Un accueil chaleureux** : un café ou une boisson chaude pour faire connaissance.
- **Des activités partagées** : jeux de cartes, jeux de société, ateliers de couture, travaux manuels, ou tout simplement un temps d'échange et de discussion.
- **Un goûter convivial** pour clore l'après-midi en toute simplicité.

Un espace qui s'invente avec vous !
Cet Espace de Vie Sociale est avant tout le vôtre. Vous avez une passion à partager, une idée d'atelier ou simplement l'envie de proposer une nouvelle activité ? Venez avec vos idées et vos envies : ce lieu évoluera au rythme des initiatives et des souhaits des habitants.

Informations pratiques

Horaires : Tous les jeudis de 14h00 à 17h00
Public : Ouvert à tous les Nucérétains (entrée libre)
Renseignements et pré-inscriptions :
auprès du CCAS / Mairie de Noyarey

04 76 53 82 01
ccas@noyarey.fr

Repas ou Colis de Noël ?

Le CCAS de Noyarey invite les nucérétains(es) de 72 ans* ou plus à choisir entre le panier gourmand et le repas dansant.

Au choix :

- **Panier Gourmand :**
  à retirer à la salle sous la Mairie (en rez-de-chaussée)
  le mardi 15 décembre de 14h à 18h
  ou le jeudi 17 décembre de 9h à 12h,

- **Repas dansant :**
  dimanche 13 décembre à 12h, salle du Grand Veymont,
  et animé par Franck Lafranceschina.

Les conjoints de moins de 72 ans souhaitant participer au repas peuvent s'inscrire moyennant une participation financière de 35 euros.

Dans un souci d'organisation, merci de bien vouloir compléter le questionnaire ci-dessous et le retourner :

- par courrier : CCAS - 75 rue du Maupas - 38360 Noyarey
- ou par email : ccas@noyarey.fr
- ou le déposer directement à la mairie,

avant le 15 novembre, dernier délai.

Aucune inscription, au-delà de cette date, ne pourra être prise en compte et ne pourra faire l'objet d'une réclamation.

* Année de naissance antérieure ou égale à 1954

CCAS Noyarey

Un coupon réponse par personne

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : / /

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

Votre choix : ☐ Panier gourmand
☐ Repas dansant
☐ Non intéressé

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : / /

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

Votre choix : ☐ Panier gourmand
☐ Repas dansant
☐ Non intéressé

À la rencontre de Guillaume Delunel, nouvel ostéopathe à Noyarey

Courant octobre, Guillaume Delunel ouvrira son cabinet d'ostéopathie au 87 rue du Maupas, dans les locaux de l'ancienne pharmacie, à proximité de la mairie. Nucérétain depuis plusieurs années, il a choisi, après une reconversion professionnelle, de s'installer dans la commune et d'y développer une pratique ouverte à tous, avec une attention particulière portée aux personnes en situation de handicap et à leurs aidants. Rencontre.

Pouvez-vous vous présenter et nous raconter votre parcours ?
Je m'appelle Guillaume Delunel, j'ai 42 ans, bientôt 43, je suis marié et père de deux filles de 7 et 11 ans. Je suis également Nucérétain et j'ai toujours eu envie de m'investir dans la vie de mon village.

Avant de devenir ostéopathe, j'étais éducateur spécialisé dans le domaine de la protection de l'enfance. J'ai notamment accompagné des adolescents et de jeunes majeurs sur le secteur de Grenoble.

Il y a un peu plus de cinq ans, j'ai entrepris une reconversion professionnelle et commencé des études d'ostéopathie à Lyon. Il s'agit d'une formation à temps plein, qui m'a permis d'obtenir un diplôme d'ostéopathe reconnu et certifié par l'État.

Aujourd'hui, l'ouverture de ce cabinet à Noyarey représente donc à la fois l'aboutissement de cette reconversion et la possibilité de m'investir professionnellement dans la commune où je vis.

Comment définiriez-vous simplement l'ostéopathie et votre approche ?
L'ostéopathie est une pratique exclusivement manuelle qui vise notamment à retrouver ou améliorer la mobilité du corps.

Ma pratique repose avant tout sur une approche globale du patient. Je commence toujours par un temps d'échange pour comprendre ce qui l'amène, son quotidien, son activité professionnelle, ses antécédents et son environnement.

Je réalise ensuite différents tests afin de m'assurer que la situation relève bien de mon champ de compétence. C'est ce qu'on appelle le diagnostic d'exclusion : il est important d'identifier d'éventuels signes qui nécessiteraient plutôt un avis ou une prise en charge médicale.

Une fois cette étape réalisée, je peux proposer un traitement adapté, toujours en expliquant au patient ce que je fais et pourquoi. L'objectif est de travailler sur la mobilité, dans le respect des possibilités et des besoins de chaque personne.

Vous souhaitez notamment accueillir des personnes en situation de handicap. Pourquoi cette orientation ?
C'est un aspect qui tient particulièrement à cœur à ma pratique.
Mon expérience professionnelle dans le secteur de la protection de l'enfance m'a permis de travailler avec différents publics et institutions, notamment autour du handicap. J'ai pu constater qu'il existe des besoins importants qui sont parfois moins pris en compte dans les pratiques ostéopathiques classiques.

Je souhaite donc pouvoir accueillir les personnes en situation de handicap, avec ou sans déficience, mais également leurs aidants.

Cette expérience professionnelle fait partie intégrante de mon parcours et je souhaite aujourd'hui la mettre au service de ma pratique d'ostéopathe.

Est-ce qu'une consultation d'ostéopathie signifie forcément « faire craquer » ?
Non, absolument pas ! Les techniques qui peuvent provoquer ce fameux « crack » ne représentent qu'une partie des techniques dont dispose un ostéopathe.

Il existe de nombreuses autres approches, notamment des techniques tissulaires ou plus douces. Le choix de la technique dépend du patient, de sa situation et de ce qui est possible pour lui.

L'objectif n'est donc pas de « faire craquer », mais bien de retrouver autant de mobilité que possible, avec des techniques adaptées à chaque personne.

On confond parfois ostéopathie, kinésithérapie et chiropraxie. Comment distinguez-vous ces différentes pratiques ?
Je considère avant tout ces différentes professions comme complémentaires.

Le kinésithérapeute intervient notamment dans une démarche de rééducation. Par exemple, après une blessure, il va accompagner le patient pour lui permettre de retrouver progressivement une fonction ou un mouvement, grâce notamment à des exercices et un travail régulier.

De mon côté, mon approche va davantage consister à rechercher ce qui peut limiter cette mobilité, notamment sur les plans biomécanique, neurologique ou musculo-squelettique.

Concernant la chiropraxie, l'approche est davantage centrée sur le travail articulaire et notamment sur la colonne vertébrale. L'ostéopathie a pour sa part une approche globale du corps et dispose d'un éventail de techniques plus large.

Dans tous les cas, l'important pour moi est de pouvoir travailler en bonne complémentarité avec les autres professionnels de santé lorsque cela est nécessaire.

Qui peut venir consulter ? Faut-il avoir une ordonnance ?
L'ostéopathie s'adresse à un public très large : sportifs ou non, enfants, adultes, seniors… Je peux notamment accompagner des personnes souffrant de douleurs aiguës ou chroniques, de lombalgies, de torticolis, de certaines tendinites ou encore de sensations de blocage ou de perte de mobilité.

L'ostéopathie peut également être sollicitée pour certains troubles fonctionnels, notamment digestifs.

Les ostéopathes sont des praticiens de première intention : il n'est donc pas nécessaire d'avoir une ordonnance pour prendre rendez-vous.

Il existe toutefois des situations particulières, notamment pour les nourrissons de moins de six mois lorsqu'une manipulation est envisagée dans un contexte de pathologie spécifique. Dans ce cas, un certificat médical de non-contre-indication peut être nécessaire.

Comment se déroule concrètement une première consultation ?
La consultation commence par un entretien approfondi. Je cherche à comprendre la raison de la venue du patient, son contexte, ses antécédents, ses éventuels traitements et son quotidien.

Je réalise ensuite différents tests afin de déterminer si une prise en charge ostéopathique est adaptée et d'écarter les situations qui nécessiteraient un avis médical.

Puis, lorsque la prise en charge est possible, je propose un traitement adapté. L'échange et l'explication sont importants pour moi : le patient doit comprendre ce que l'on recherche et ce que l'on fait pendant la séance.

Quand pourrez-vous recevoir vos premiers patients à Noyarey ?
Je prévois d'ouvrir mon cabinet d'ici fin octobre, au 87 rue du Maupas, dans l'ancienne pharmacie située à côté de la mairie.

D'ici l'ouverture du cabinet, il est déjà possible de prendre rendez-vous pour des consultations à domicile, directement via Doctolib ou par e-mail à l'adresse *guillaume.delunel@gmail.com*.

J'ai à cœur de proposer ce nouveau service de proximité aux habitants de Noyarey et de pouvoir m'inscrire pleinement dans la vie de la commune.

La commune investit pour nos écoles et nos infrastructures

Pendant que le village profitait de la pause estivale, la municipalité est restée pleinement mobilisée pour entretenir, moderniser et sécuriser notre patrimoine communal. Des salles de classe de l'école primaire à la Maison des Associations, en passant par nos espaces verts et nos parkings, découvrez le détail des chantiers réalisés cet été pour améliorer le quotidien des Nucérétains.

Cadre scolaire et sécurité,
une rentrée sous le signe du renouveau

Les vacances d'été sont l'occasion idéale pour intervenir dans les établissements scolaires sans perturber la classe. Cette année encore, plusieurs aménagements importants ont été entrepris :

- **Un cadre d'apprentissage rafraîchi :** La classe de Mme Forestier a bénéficié d'une rénovation complète (sols et murs) pour un montant de 9 500 €, offrant ainsi un environnement lumineux et agréable dès la rentrée.

- **Optimisation des espaces :** La salle audio a été réaménagée avec l'acquisition de nouvelles tables, permettant une mutualisation plus simple et flexible pour les activités pédagogiques.

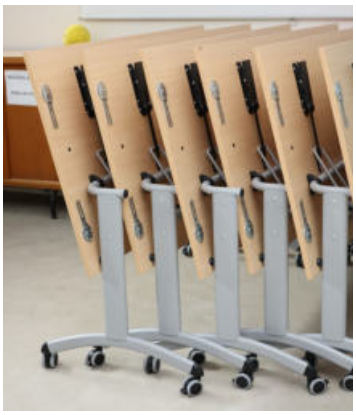

- **Entretien du Bois de Gélinot :** Des travaux de sécurisation, comprenant l'entretien et la coupe d'arbres ciblée, ont été menés pour aborder la rentrée en toute sérénité.
- **Sécurité renforcée (PPMS) :** Afin de garantir la protection des enfants et de l'équipe éducative, un nouveau système d'alarmes PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) a été installé pour un coût de 15 000 € (subventionné à hauteur de 80 %).

Zoom sur le confort d'été

Face à des périodes de forte chaleur de plus en plus fréquentes et prolongées, l'équipe municipale étudie activement des solutions concrètes et durables pour assurer le confort thermique des bâtiments scolaires dans les années à venir.

À noter : La remise en état de la fontaine à eau dans la cour de l'école primaire a été envisagée. Toutefois, ce projet nécessitant d'importants travaux de voirie et réseaux (VRD) particulièrement coûteux, d'autres alternatives sont à l'étude.

Maison des Associations et Bibliothèque,
cap sur le confort des usagers

Dans la continuité des interventions engagées en 2025, la Maison des Associations (MDA) a fait l'objet de nouveaux embellissements :

- **Salle Grand Veymond :** Remplacement des dalles de plafond et pose de stores roulants pour un montant de 12 300 €.
- **Salle de l'APJNV :** Travaux de peinture, renouvellement des dalles de plafond et pose de stores californiens pour un coût de 7 540 €.
- **Bibliothèque municipale :** Rafraîchissement des peintures murales pour offrir un cadre toujours plus accueillant aux lecteurs (coût : 4 000 €).

Sécurisation des abords du Gymnase et de Polysons

Afin d'assurer la sécurité des piétons et des familles se rendant à Polysons :

- **Deux barrières pivotantes** ont été installées sur le parking du Gymnase pour matérialiser clairement l'interdiction de circuler et de stationner sur le parvis.

- **Des bordures bloque-roues** ont également été posées sur les places de stationnement situées face au chemin piétonnier.

Ces aménagements, d'un montant total de 3 300 €, permettent de sécuriser durablement les déplacements des petits et des grands.

PARKING POLY'SONS

Un parking enfin fonctionnel, au service des écoles, des associations et des habitants

Longtemps peu utilisé, voire évité par les habitants en raison des problèmes récurrents d'inondation, le parking situé à proximité de Poly'Sons ne remplissait pas pleinement sa fonction. La municipalité a souhaité agir pour transformer cet espace et en faire un véritable lieu de stationnement, pratique, accessible et sécurisé.

L'ancien parking

Les travaux, réalisés par une entreprise locale de Travaux Publics, ont permis de réaménager le parking et d'améliorer la gestion des eaux pluviales grâce à des aménagements dédiés à leur évacuation et à leur infiltration.

Ce nouvel espace répond à plusieurs besoins du quotidien. Il permet notamment aux parents de stationner dans de meilleures conditions aux abords des écoles, tout en offrant une capacité de stationnement utile aux associations, aux personnes fréquentant les spectacles et manifestations autour de Poly'Sons, ainsi qu'aux usagers des équipements sportifs voisins.

Un cheminement piéton coloré pour relier le parking aux écoles

Dans la continuité de ce réaménagement, la municipalité a porté une attention toute particulière aux déplacements doux et à la protection de nos plus jeunes citoyens. Connecter le parking rénové à l'enceinte scolaire exigeait une solution à la fois claire, sécurisée et engageante.

C'est ainsi qu'a vu le jour un cheminement piéton entièrement coloré, assurant une liaison continue et parfaitement visible entre le parking et le passage piéton menant aux écoles. Pour mener à bien ce projet, la commune a choisi d'allier sécurité, citoyenneté et expression artistique en faisant appel au talent de l'artiste nucérétain Jo Art38, en partenariat étroit avec l'équipe du périscolaire.

L'artiste Jo Art38 - Jonathan Jotreau

Une création collective et participative
Ce parcours ne s'impose pas comme une simple signalétique au sol : il raconte une histoire coécrite avec les enfants de Noyarey. Au cours d'ateliers créatifs organisés sur le temps périscolaire, les élèves ont pu laisser libre cours à leur imagination et proposer leurs idées d'habillage. L'artiste s'est ensuite inspiré de leurs dessins et motifs pour composer une œuvre urbaine vivante, originale et dynamique.

Bien plus qu'un marquage : un espace de vie sécurisant
En guidant naturellement les pas des familles, cette fresque piétonne ludique incite les enfants à emprunter le bon trajet en toute sérénité. Elle incite également les automobilistes à lever le pied à l'approche des zones scolaires. Ce cheminement dépasse ainsi sa fonction première : il transforme un trajet quotidien en un moment d'éveil, de fierté partagée et de convivialité, pleinement pensé par et pour nos enfants.

Des espaces mieux sécurisés pour les piétons
Enfin, afin de renforcer la sécurité autour du parking du gymnase, des butées de roues ont été installés par les services techniques de la commune. Ils permettent de mieux délimiter les espaces de stationnement et d'éviter que les véhicules n'empiètent sur le trottoir, afin de préserver un cheminement piéton accessible et sécurisé.

Dans le même objectif, une barrière a été installée par une entreprise locale entre le parking du gymnase et le parvis de Poly'Sons. Elle permet de sécuriser le parvis, de limiter le stationnement des véhicules et de mieux maîtriser les passages dans cette zone particulièrement fréquentée par les familles.

L'ensemble de ces aménagements participe ainsi à une meilleure organisation des déplacements et du stationnement, avec une priorité donnée à la sécurité des piétons et des enfants.

Sécurité rue du Maupas : comprendre et bien utiliser les écluses de circulation

Dans le cadre de sa politique d'apaisement des voies communales et de protection des riverains, la Mairie de Noyarey a mis en place des passages en écluse rue du Maupas. Destiné à modérer la vitesse des véhicules et à sécuriser cet axe partagé, ce dispositif repose sur une mécanique simple mais exigeante en matière de vigilance et de courtoisie au volant.

Un aménagement au service de la tranquillité publique

L'écluse routière se traduit par un rétrécissement ponctuel de la chaussée, réduisant la voie à une seule largeur roulable. En contraignant les usagers à adapter leur allure, cet équipement contribue directement à la baisse des nuisances sonores et à la prévention des risques d'accident au cœur de notre village.

Priorités et signalisation : les règles du jeu

Pour assurer la fluidité des déplacements sans compromettre la sécurité, deux principes fondamentaux régissent le franchissement de ces passages :

La signalisation verticale :

Le panneau B15 (rond à bordure rouge) impose de céder le passage aux véhicules arrivant en sens opposé.

Le panneau C18 (carré à fond bleu) confirme votre priorité d'engagement.

La règle absolue du véhicule engagé :

En toutes circonstances, et tout particulièrement en l'absence de panneau, **le conducteur qui s'est déjà engagé dans le rétrécissement conserve la priorité absolue.** Même lorsqu'on circule dans le sens théoriquement prioritaire, il convient de marquer l'arrêt en amont dès lors qu'un usager occupe déjà la zone de passage. Forcer la priorité expose à des risques de collision ou de blocage inutile de la circulation.

La courtoisie au cœur de la sécurité routière

L'efficacité de cet aménagement repose avant tout sur le civisme des Nucérétains. En faisant preuve de discernement, en modérant sa vitesse et en cédant le passage en cas de doute, chacun contribue à faire de nos rues un espace sûr et serein pour tous.

STATIONNEMENT ABUSIF

Véhicules ventouses, véhicules de grand gabarit : adoptons les bons réflexes

À Noyarey, les places de stationnement disponibles sur l'espace public sont précieuses. Afin de permettre à chacun de pouvoir se garer dans de bonnes conditions, la municipalité rappelle les règles applicables au stationnement prolongé des véhicules et notamment des véhicules de grand gabarit.

Les espaces publics de stationnement ne sont pas destinés à accueillir durablement des véhicules immobilisés pendant de longues périodes, ni à servir de lieu de garde pour des véhicules de grande taille.

Qu'est-ce qu'un stationnement abusif ?
L'article R. 417-12 du Code de la route considère comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule au même endroit sur la voie publique ou ses dépendances pendant une durée excédant 7 jours, sauf si une durée plus courte est fixée par arrêté municipal.

Le stationnement abusif constitue une contravention de deuxième classe. En l'absence du conducteur ou si celui-ci refuse de déplacer le véhicule malgré l'intervention des agents compétents, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites, dans les conditions prévues par le Code de la route.

Il peut donc s'agir d'une procédure très coûteuse pour le propriétaire négligent d'une automobile ou d'un deux roues.
Le fait de stationner abusivement un véhicule sur la voie publique est puni de l'amende prévue pour les contraventions de deuxième classe soit un maximum de 150€, auxquels viennent s'ajouter les frais d'enlèvement du véhicule, de garde en fourrière puis de destruction.

Une démarche d'abord préventive
La Police municipale de Noyarey assure une surveillance des véhicules stationnés de manière prolongée ou inhabituelle.

Lorsqu'un véhicule semble stationné de façon anormalement longue, un marquage est effectué afin de constater sa présence et de suivre son éventuel déplacement.

Si le véhicule n'a pas bougé au terme du délai légal, une procédure peut être engagée et conduire, lorsque les conditions sont réunies, à son enlèvement par la fourrière.

Cette démarche vise avant tout à permettre une meilleure rotation des places de stationnement et à garantir un partage équitable de l'espace public entre les usagers.

Vous constatez un véhicule « ventouse » ?
Les Nucérétains peuvent signaler à la Police municipale un véhicule qui semble stationné de manière prolongée ou inhabituelle.

Deux possibilités :
- Effectuer un signalement via l'application mobile de la Ville
- Contacter directement la Police municipale
- 07 85 69 05 20
- police.municipale@noyarey.fr

Les signalements permettent aux agents de vérifier la situation et, le cas échéant, d'engager les démarches nécessaires.

Ensemble, préservons les places de stationnement
Le stationnement sur l'espace public est un droit qui doit pouvoir bénéficier à tous. En respectant les durées de stationnement et en évitant de transformer durablement une place en espace de stockage, chacun contribue à faciliter les déplacements et le stationnement à Noyarey.

La municipalié remercie les habitants pour leur vigilance et leur civisme.

Quel est votre bureau de vote à compter de 2027 ?

Un ajustement technique pour rééquilibrer nos deux bureaux de vote

Par arrêté préfectoral du 1er juillet 2026, la Préfecture de l'Isère a validé la modification du périmètre de nos deux bureaux de vote, une mesure qui prendra effet à compter du 1er janvier 2027.

Pourquoi cette modification ?

Afin de garantir un accueil fluide et équilibré lors des prochains scrutins, la municipalité a proposé un ajustement des limites administratives séparant le Bureau n°1 et le Bureau n°2. Bien que les deux bureaux demeurent installés au même endroit physique — au sein de la Salle Polyvalente « Poly'Sons » (321 Route de la Vanne) —, la répartition géographique de certaines voies a été ajustée pour mieux équilibrer le nombre d'électeurs rattachés à chaque bureau.

Ce qui change sur le terrain

Sur la carte ci-dessous, la limite historique (ligne rouge) est désormais remplacée par un tracé plus adapté au maillage de nos voieries (ligne orange).

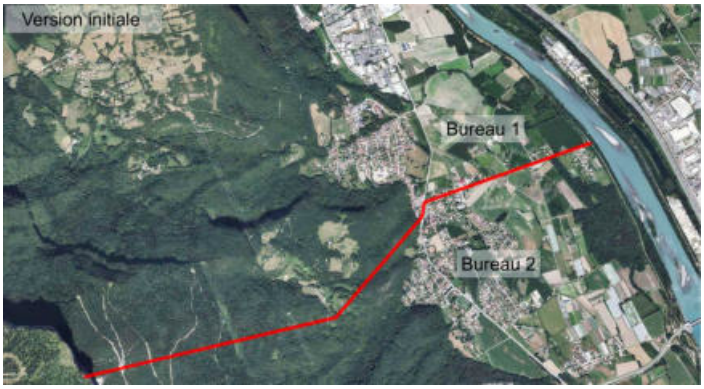

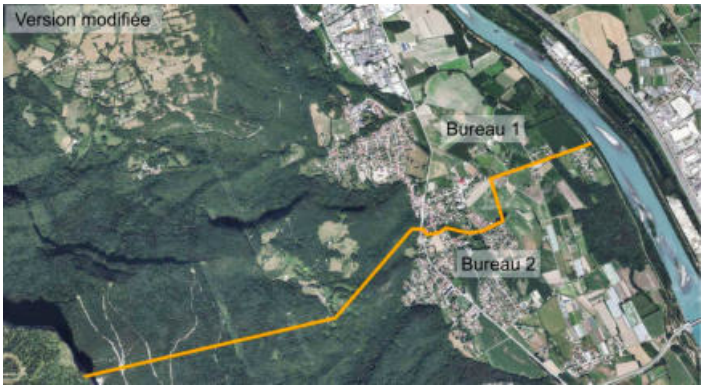

Nouvelles cartes électorales fin 2026 / début 2027

Chaque électeur concerné recevra directement à son domicile sa nouvelle carte électorale mentionnant son bureau de vote d'attachement lors de la réédition générale prévue entre la fin d'année 2026 et le début de l'année 2027.

Informations complémentaires :

L'intégralité de la répartition des voies par bureau de vote est consultable en mairie ainsi que sur notre site internet www.noyarey.fr. Pour toute question réglementaire ou précision sur votre situation, vous pouvez également vous référer au site officiel Service-Public.fr.

RÉPARTITION DES VOIES BUREAU N° 1

- bec de l'argentier
- rue des assures
- chemin des bauches (numéros impairs et pairs du début de la voie au numéro 274)
- route des béalières
- chemin blanchard
- chemin de l'orée du bois
- chemin bossu
- chemin des communaux (du début de la voie au numéro 800)
- chemin des iles cordées
- rue abbe cuchet
- chemin de curtere
- chemin de curtère
- rue luce douady
- rue de l'eglise
- rue de l'eyrard
- route d'ezy
- les fees
- chemin hebert
- place victor jat
- avenue saint jean (du numéro 1201 à la fin de la voie)
- rue françois jorquera
- chemin de larcelle
- rue du 8 mai 1945
- rue du 19 mars 1962
- rue du maupas
- chemin du moulin (du numéro 460 à la fin de la voie)
- chemin des noyers
- impasse leon oddos
- chemin de l'orphelinat
- rue du pailler
- rue leon porte
- le poyet
- chemin du poyet
- lot le vieux pressoir
- residence le vieux pressoir
- le haut du ruisset
- lotissement le ruisset
- route du ruisset
- chemin du souillet
- lot les tilleuls
- route de la vanne (numéros impairs et pairs jusqu'au numéro 142)

RÉPARTITION DES VOIES BUREAU N° 2

- chemin des bauches (numéros pairs à partir du numéro 276)
- chemin de chaulnes
- chemin des communaux (du numéro 801 à la fin de la voie)
- chemin de l'ile dalmas
- chemin du diday
- rue louise drevet
- chemin de galle
- lieu-dit gelinot
- impasse des glairons
- avenue saint jean (du début de la voie au numéro 1200)
- chemin du meney
- rue de la fontaine du merle
- les moironds
- chemin moirot
- chemin du moulin (du début de la voie au numéro 459)
- chemin des mures
- chemin de pra paris
- résidence les saules
- lot le socrate
- chemin de la source
- route de la vanne (numéros pairs du 144 à la fin de la voie)
- chemin de la vigne
- lot les vignes

DÉPENSES ÉNERGIES

L'énergie la moins chère est celle qu'on ne consomme pas !

Vous vous souvenez certainement de ce slogan plein de bon sens : L'énergie la moins chère est celle qu'on ne consomme pas. Afin de surveiller les dépenses énergétiques de la commune, Noyarey se fait aider par un organisme public nommé ALEC. Cette agence locale pour l'énergie et le climat propose chaque année le bilan des consommations d'énergies de la commune.

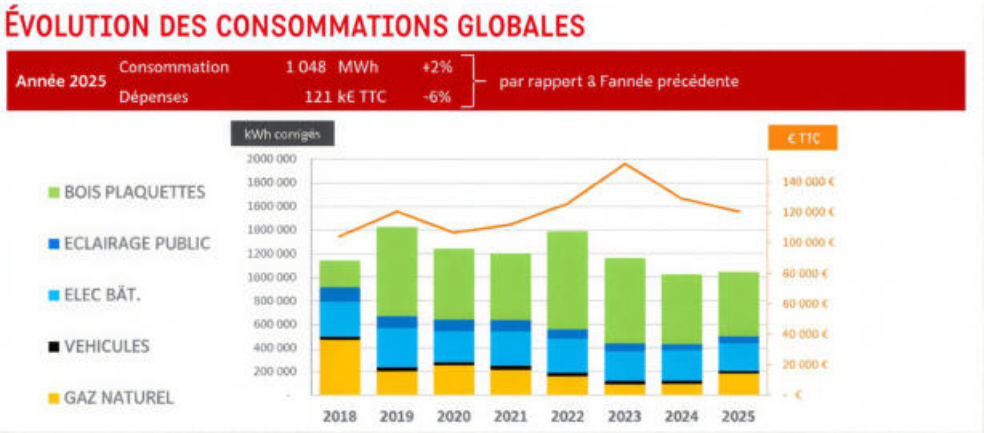

Cette analyse annuelle détaille les consommations. Elle permet de séparer chaque poste et d'en suivre l'évolution d'année en année. Les données sont utilisées pour consolider les décisions locales relatives à l'énergie.

Deux grands enjeux pour Noyarey sont illustrés par ces données :

1. Le gaz naturel est notre plus gros poids en émission de CO2 (63 %).
2. La consommation d'électricité pèse pour 52 % de nos dépenses énergétiques.

Facteurs d'émission de l'Observatoire du Plan Climat

Deux axes de travail pour répondre aux enjeux :

1. Pour réduire notre consommation de gaz naturel, l'équipe va donc évaluer un autre mode de production d'eau chaude des écoles.

2. Pour l'électricité, la mise en service du logiciel de gestion technique des bâtiments va permettre un usage maitrisé. Mais aussi, un changement de mode de chauffage de la mairie est enclenché.

En France, des objectifs réglementaires ambitieux visent à réduire les consommations d'énergie des bâtiments tertiaires dans les années à venir. Une transition écologique et énergétique qui passe par la rénovation des bâtiments publics, mais aussi par un usage responsable des énergies.

Devenez acteur de la protection de Noyarey

Face aux aléas climatiques et aux événements exceptionnels, la solidarité et la réactivité de proximité sont des atouts essentiels. Pour renforcer la protection de tous et épauler les services de secours, la commune fait appel à la mobilisation citoyenne à travers la **Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC).** Un dispositif concret qui place l'entraide au cœur de notre vie de village.

Un soutien humain essentiel en temps de crise
La Réserve Communale de Sécurité Civile n'a pas vocation à se substituer aux sapeurs-pompiers ou aux forces de gendarmerie. Placé sous l'autorité directe du Maire, ce groupe de citoyens volontaires forme un maillon complémentaire précieux pour faire face aux situations d'urgence locale. Qu'il s'agisse de faire face à une inondation, une tempête, un séisme ou encore la gestion d'un évènement majeur nécessitant une évacuation, les réservistes apportent une aide logistique et humaine indispensable. Ils sont ainsi mobilisés pour accueillir et réconforter les personnes sinistrées, diffuser les consignes de sécurité sur le terrain, prêter main-forte lors du déblaiement ou participer à la distribution d'eau et de produits de première nécessité.

Une aventure humaine et citoyenne
Rejoindre la RCSC, c'est concrétiser son attachement à Noyarey et à ses habitants par des actions utiles et collectives. Cet engagement permet non seulement de contribuer activement à la résilience de notre territoire, mais aussi

d'acquérir de nouvelles compétences. Les bénévoles bénéficient en effet d'initiations pratiques en matière de secourisme, de gestion de crise et de prévention des risques. Au-delà de la dimension technique, intégrer la réserve représente une expérience riche en rencontres, portée par le sens de l'intérêt général et le désir partagé de se soutenir mutuellement.

Devenez acteur de la sécurité à Noyarey
Le recrutement est ouvert à l'ensemble des Nucérétains majeurs disposant d'une bonne condition physique et motivés par l'esprit du volontariat. Aucune qualification préalable en matière de secours n'est requise : la volonté de s'investir et l'esprit d'entraide sont les seules qualités demandées.

Les démarches pour faire acte de candidature sont simples. Il suffit de télécharger le dossier d'inscription sur le site officiel de la commune à l'adresse noyarey.fr/dicrim, de le compléter puis de le remettre à nos agents municipaux.

Renseignements et dépôt des candidatures
www.noyarey.fr/rcsc

Police Municipale de Noyarey

Téléphone : 07 85 69 05 20
Courriel : police.municipale@noyarey.fr

Autorisations du Droit des Sols & État civil

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

DP 38281 26 10031
Leonardo CIANCIOLO
1182 Route de la Vanne
Rénovation piscine
Favorable

DP 38281 26 10032
Robert LAVOCAT DUBUIS
252 Rue du Maupas
Pompe à chaleur
Refus

DP 38281 26 10033
Frédéric MARCONE
578 Rue de la Fontaine du Merle
Pergola
Abandon

DP 38281 26 10034
Sylvain GROSSI
113 Chemin du Meney, 1 lotissement Le Grand Pré
Modification de façades
Favorable

DP 38281 26 10035
Frédéric MARCONE
578 Rue de la Fontaine du Merle
Modification de façades
Favorable

DP 38281 26 10036
François GIRAUD
211 Rue de l'Église
Modification de façades et toiture
Refus tacite

DP 38281 26 10037
Joseph ZABATTA
726 Ch. des Bauches
Modification de façades
Favorable

DP 38281 26 10038
Michel FRIER
6 Chemin de la Vigne
Agrandissement d'un garage, élargissement d'accès
Abandon

DP 38281 26 10039
Michel MANGANO
668 Av. Saint-Jean
Terrasse, climatiseur et pergola
Favorable

DP 38281 26 10040
Commune de Noyarey
321 Rte de la Vanne
Parking Poly'Sons
Favorable avec prescriptions

DP 38281 26 10041
Foncia AGDA
162 Rue Abbé Cuchet
Modification de toiture
Favorable avec prescriptions

DP 38281 26 10042
Edf Solutions Solaires
57 Ch. de l'Orphelinat
Générateur photovoltaïque en toiture (6 modules, 12 m², 3 kWc)
Rejet tacite

DP 38281 26 10043
François GIRAUD
211 Rue de l'Église
Modification de façades et toiture
Favorable

DP 38281 26 10044
Jérôme JOUBERT
44 Rue de la Fontaine du Merle
Modification de façades
Favorable

DP 38281 26 10045
Edf Solutions Solaires
12 Chemin du Diday
Générateur photovoltaïque
Favorable

DP 38281 26 10046
Gabriel MIONNET
4995 Route d'Ézy
Climatisation
Favorable avec prescriptions

DP 38281 26 10047
Christiane GAUDE
145 Ch. des Noyers
Division en 2 lots à bâtir
Favorable avec prescriptions

DP 38281 26 10048
Sébastien COUDRY
355 Rue Léon Porte
Extension du garage
Refus tacite

DP 38281 26 10049
Mon expert solaire
110e Ch. du Moulin
Panneaux photovoltaïques
Favorable

DP 38281 26 10050
Sylvie ODDOS
31 Chemin du Moulin
Climatisation
Favorable avec prescriptions

Vous avez un projet ?
Contactez l'urbaniste de la commune
07 85 68 31 59
urbanisme@noyarey.fr

DP 38281 26 10051
Michel FRIER
6 Chemin de la Vigne
Climatisation
Favorable

DP 38281 26 10052
SCI ALAIMO
42 Rue Luce Douady
Climatisation
Favorable avec prescriptions

DP 38281 26 10053
Jérôme TROUPINON
95 Rue de l'Église
Climatisation
Favorable avec prescriptions

DP 38281 26 10054
Sébastien COUDRY
355 Rue Léon Porte
Extension du garage
Favorable

DP 38281 26 10055
Marie Caroline PASQUET
32 Ch. Blanchard, Ézy
Pergola
Favorable

DP 38281 26 10056
Eco Perf Habitat
57 Ch. de l'Orphelinat
Panneaux photovoltaïques
Favorable

DP 38281 26 10057
Stéphane PONCET
42 Rue Luce Douady
Climatisation
Favorable

DP 38281 26 10058
Sophie CAPDEVILLE
191 Chemin du Diday
Extension et modification de façades
Favorable

DP 38281 26 10059
Magreesource
209 Rte des Béalières
Cuve Gaz
Favorable

DP 38281 26 10060
Vatchagan BEGUINIAN
42 Rue Luce Douady
Climatisation
Favorable

DP 38281 26 10061
Didier BARTHOD
94 Rue de la Fontaine du Merle
Panneaux photovoltaïques
Favorable

DP 38281 26 10062
Innoli environnement
34 Rue de la Fontaine du Merle
Panneaux photovoltaïques
Favorable

DP 38281 26 10063
Henrique FERREIRA DA SILVA
42 Rue Luce Douady
Climatisation
Favorable

DP 38281 26 10064
Christophe DELMAS
80 Rue François Jorquera
Climatisation
Favorable avec prescriptions

DP 38281 26 10065
Gisèle ROUX
540 Rue du Maupas
Climatisation
Favorable avec prescriptions

DP 38281 26 10066
Alexandre LUYA
370 Rue du Maupas
Pompe à chaleur
Favorable

DP 38281 26 10067
Corinne GERMAIN
392 Rue du Maupas
Modification de toiture
Favorable

DP 38281 26 10068
Hubert SALMON
42 Rue Luce Douady
Climatisation
Favorable

PERMIS DE CONSTRUIRE

PC 38281 25 10009 T01
ISCA
500 Av. Saint-Jean
Maison
Rejet tacite

PC 38281 26 10002 M01
Florian RUFFIN
chemin du Moulin
Maison
Favorable avec prescriptions

PC 38281 26 10005 M01
Jimmy SELGRAD
306 Av. Saint-Jean
Maison
Favorable avec prescriptions

PA 38281 25 10001
Commune De Noyarey
43 à 107 Rue des Azurés
Aménagement d'une dizaine de lots à bâtir
Favorable

PA 38281 26 10001
Alexandre LUYA
370 Rue du Maupas
Pompe à chaleur
Refus

PA 38281 26 10002
William JEHL
34 Chemin du Diday
Pergola
Refus

MARIAGES

26 juin 2026
DI LULLO Emmanuelle, Michelle, Marie & BLONDEAU Jean-Philippe, Alexandre

18 juillet 2026
FAUBRY Cathy, Marion, Isabelle & NIQUE Julien, Charles, Emmanuel

20 août 2026
FAUCHÉ Chloé, Patricia, Ariane & BONNET-EYMARD Quentin, Pierre-Olivier

27 août 2026
MARZUK Marion, Annie & BEN AROUS Gilles, Hervé

29 août 2026
FERRIGNO Maëva, Marie, Christiane & MACABEO Thomas, David, Dionisio

5 septembre 2026
DROUHIN Astrid, Laetitia & RAULT Florian, Charles

DÉCÈS

5 mai 2026
GAILLARD Gilbert, Joseph, Adrien

23 mai 2026
RENDA Clément

25 mai 2026
LERCH Marthe, Lina épouse AUMERCIER

4 juin 2026
CHAMBON Gabriel, Paul

12 juillet 2026
MAHIEUX Odette, Sonia épouse ZIEMSKI

2 août 2026
FACHINETTI Claude, Edouard, Paul

5 août 2026
NOYREY Mireille Suzanne Céline épouse ESCH

11 août 2026
LÉVÊQUE Janine, Françoise, Marie épouse DÉRENNE

15 août 2026
CHAIX Frédéric

5 septembre 2026
BROUTARD Chantal, Jeannine épouse SELLIER

9 septembre 2026
FERRERE Bernadette, Claire épouse GOARANT

Face à un arrêt cardio-respiratoire, chaque minute compte. Afin de permettre à chacun d'acquérir les bons réflexes, la commune organise deux sessions de sensibilisation gratuites à destination des Nucérétains.

Un arrêt cardiaque peut survenir à tout moment, à la maison, au travail ou dans la rue. L'intervention rapide des témoins dans les premières minutes est déterminante pour la survie de la personne concernée. C'est pour répondre à cet enjeu majeur de santé publique que la Municipalité propose des ateliers pratiques de formation.

Apprendre à agir en toute sécurité
Ces sessions vous permettront de vous familiariser avec l'utilisation d'un défibrillateur automatisé externe (DAE) et de lever les appréhensions liées à son maniement. À l'issue de la sensibilisation, vous serez en mesure de :

- Reconnaître immédiatement une situation d'arrêt cardio-ventilatoire ;
- Pratiquer une réanimation cardio-pulmonaire (massage cardiaque) ;
- Manipuler un défibrillateur en toute sécurité pour la victime et pour vous-même.

afin d'offrir un accompagnement personnalisé et de garantir une pratique optimale pour chaque participant, les ateliers se dérouleront en très petits groupes, limités à 6 personnes par session.

Informations pratiques & Inscriptions
Deux créneaux sont proposés aux habitants de la commune :

Samedi 7 novembre, de 10h00 à 12h00
Samedi 21 novembre, de 10h00 à 12h00

Ces formations sont totalement gratuites, mais le nombre de places étant limité, l'inscription préalable est obligatoire auprès de la Mairie :

Téléphone : **04 76 53 82 01**
E-mail : *accueil@noyarey.fr*

SAUV life

Les numéros d'urgences
& numéros utiles

horaires des travaux :

Pour les entreprises, les travaux sont interdits :
du lundi au samedi de 20h00 à 7h00,
ainsi que le dimanche et les jours fériés.

Pour les particuliers, les travaux sont autorisés :
du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00
et de 14h00 à 19h30,
le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
le dimanche : de 10h00 à 12h00.

MAIRIE
75 rue du Maupas 38360 Noyarey

04 76 53 82 01
accueil@noyarey.fr
www.noyarey.fr

Horaires d'ouverture au public :
lundi : 8h30-13h - 14h-18h30
du mardi au vendredi :
8h30-13h
samedi : 9h - 11h

SÉCURITÉ - URGENCES
Gendarmerie de Sassenage **04 76 27 42 17**
Police municipale **07 85 69 05 20**
Police secours **17**
Pompiers **18**
SAMU **15**
Numéro d'appel d'urgence **112**
Centre anti-poison **04 72 11 69 11**
Pharmacie de garde **3915**
Secours en montagne **04 76 22 22 22**
Urgence dépannage gaz naturel **0 800 47 33 33**
Urgence dépannage électricité **09 72 67 50 38**

SERVICES PUBLICS
École maternelle La Coccinelle **04 76 53 93 82**
École élémentaire Le Mûrier **04 76 53 95 71**
Cantine **04 76 53 87 10**
Réservation cantine **04 76 53 73 74**
La garderie des P'tits Bouts **04 76 53 90 07**
Les Petits Malins **04 76 53 83 62**
Le service enfance jeunesse **04 76 53 73 74**
CCAS **04 76 53 82 01**
Bibliothèque **04 76 53 91 17**
Transport à la demande SEMITAG **04 38 70 38 70**
Service local de solidarité **04 57 38 44 00**
Permanences juridiques gratuites :
organisées en mairie sur rdv **04 76 53 82 01**

GRENOBLE ALPES METROPOLE
Le Forum, 3 rue Malakoff 38031 Grenoble Cedex

04 76 59 59 59
www.grenoblealpesmetropole.fr

Voirie et gestion des déchets **0 800 500 027**
Déchèterie intercommunale Sassenage / Noyarey
Ouverte du mardi au vendredi
de 12h30 à 18h30,
samedi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h30

Eau potable **04 76 86 20 70**
En cas d'urgence **04 76 98 24 27**

Eaux usées **0 800 500 048**
En cas d'urgence **04 76 59 58 17**

Fourrière animale **04 76 77 07 00**

SANTÉ

Médecins généralistes
Dr Adrien GAVET
Dr Françoise PAUMIER
Dr Lucie TEYSSONIERE
ESPACE SANTÉ **04 76 43 26 65**
SOS médecins **04 38 701 701** (7j/7 et 24h/24)

Infirmières
Laurence LAVERRIERE **06 14 01 45 80**
Bénédicte ZUANON **06 01 45 69 54**
Nadia DACMINE **06 70 46 60 18**

Masseurs kinésithérapeutes
Kiné St Jean (soins à domicile) **06 71 61 53 87**
Thibault KERBOUA (soins à domicile) **09 77 52 26 71**

Psychologues
Clarisse MONNET **06 87 02 96 97**
Delphine COMBIER **06 82 17 46 38**

Osthéopathe
Guillaume Delunel **07 49 83 18 93**

Pharmacie Polossat **04 76 53 91 15**
Pharmacie de garde **3915**

Cabinet dentaire
Dr Marc WOLKOWICZ **04 76 53 92 36**
Urgences dentaires **04 76 000 666**

CHU Grenoble **04 76 76 75 75**

Educateur spécialisé
Yann PICUT **06 27 65 65 49**

EHPAD
Résidence Les Vergers **04 76 86 96 60**

Vétérinaires
SOS vétérinaires **04 76 47 66 66**

Liste des assistantes maternelles

disponibilités actuelles et septembre 2027

Assistantes maternelles et/ou familiales	Adresse	Téléphone	Capacité d'agrément	Places disonibles actuellement	Places disonibles septembre 2027
AMIER Fatima	411 chemin des Bauches	06.03.85.77.30	4 places	2 places 0 - 3 ans	2 places 0 - 3 ans
BARTHOD Sandrine	94 rue de la fontaine du Merle	06.15.36.38.22	4 places	COMPLET	COMPLET
BENALI Stéphanie	101 rue du 19 mars 1962	06.19.25.66.41	4 places	1 place 0 - 3 ans	2 places 0 - 3 ans
BURGIO Nathalie	1 immeuble St Jean	06.65.03.52.71	2 places	COMPLET	COMPLET
DIANA Sabrina	24 place Victor Jat	07.86.71.88.77	3 places	COMPLET	COMPLET
PAQUET Raquel	596 chemin du moulin	06.62.87.12.73	4 places	1 place 0 - 3 ans	2 places 0 - 3 ans
ROLLAND Cindy	38 chemin du Diday	06.81.76.20.99	3 places	1 place 0 - 3 ans	2 places 0 - 3 ans
VIRONE Karine	483 avenue St Jean	06.30.11.15.97	3 places	COMPLET	3 places 0 - 3 ans

Liste mise à jour le 15/10/2026

Élu d'astreinte
06 78 38 57 68

Le numéro de téléphone de l'élu d'astreinte est réservé aux situations graves et urgentes, en dehors des heures de fonctionnement des services de la mairie.

Téléchargez l'appli Noyarey

noyarey.fr

INFOS NOYAREY est le journal municipal d'information de la Ville de Noyarey - 75 rue du Maupas - 38360 Noyarey - 04 76 53 82 01 - noyarey.fr
Directeur de publication : Didier Perrin
photos couverture: Mairie de Noyarey

Mise en page et photos : Fabrice Grondeau (service communication de Noyarey)
Dépôt légal : à parution
Distribution par les élus
Tirage 1500 exemplaires

Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé en U.E par onlineprinters.fr sur du papier PEFC pour le développement des forêts.

LIBRE EXPRESSION

Expression de la majorité

La nouvelle équipe municipale engage son mandat dans un contexte budgétaire national tendu, où la mise à contribution des collectivités territoriales pour participer au déficit de l'Etat est questionnée.

Plus qu'à l'accoutumée, les choix seront à l'oeuvre. Et ce, face aux conséquences du changement climatique, qui imposent souvent des investissements lourds et longs.

Après l'été passé et les températures subies, l'enjeu de la rénovation énergétique des bâtiments demeurent une priorité. Les diagnostics et études, réalisées sur le précédent mandat, donnent toute latitude pour agir ces 6 prochaines années.

Le confort d'été de l'école élémentaire sera l'action prioritaire de ce début de mandat. L'isolation de la toiture de cette même école devrait, ensuite, combiner économie d'énergie et confort pour nos enfants, été comme hiver.

La création d'îlots de fraicheur occupera aussi nos réflexions : plantons des arbres au cœur des zones de vie, mettons en valeur des espaces arborés de promenade et de balade le long des cours d'eau...

Nous aurons à cœur de vous rencontrer pour penser les espaces nucérétains de demain, avec fraîcheur !

Expression de la minorité

La minorité n'a pas souhaité utiliser cet espace d'expression.

Le groupe "Vie du Village" vous propose

Dimanche 6 décembre 2026

Marché de Noël de NOYAREY

Artisanat

Décoration

Cadeaux

Gastronomie

POLY'SONS

10h - 18h

NOYAREY.FR OU APPLI MOBILE NOYAREY